

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

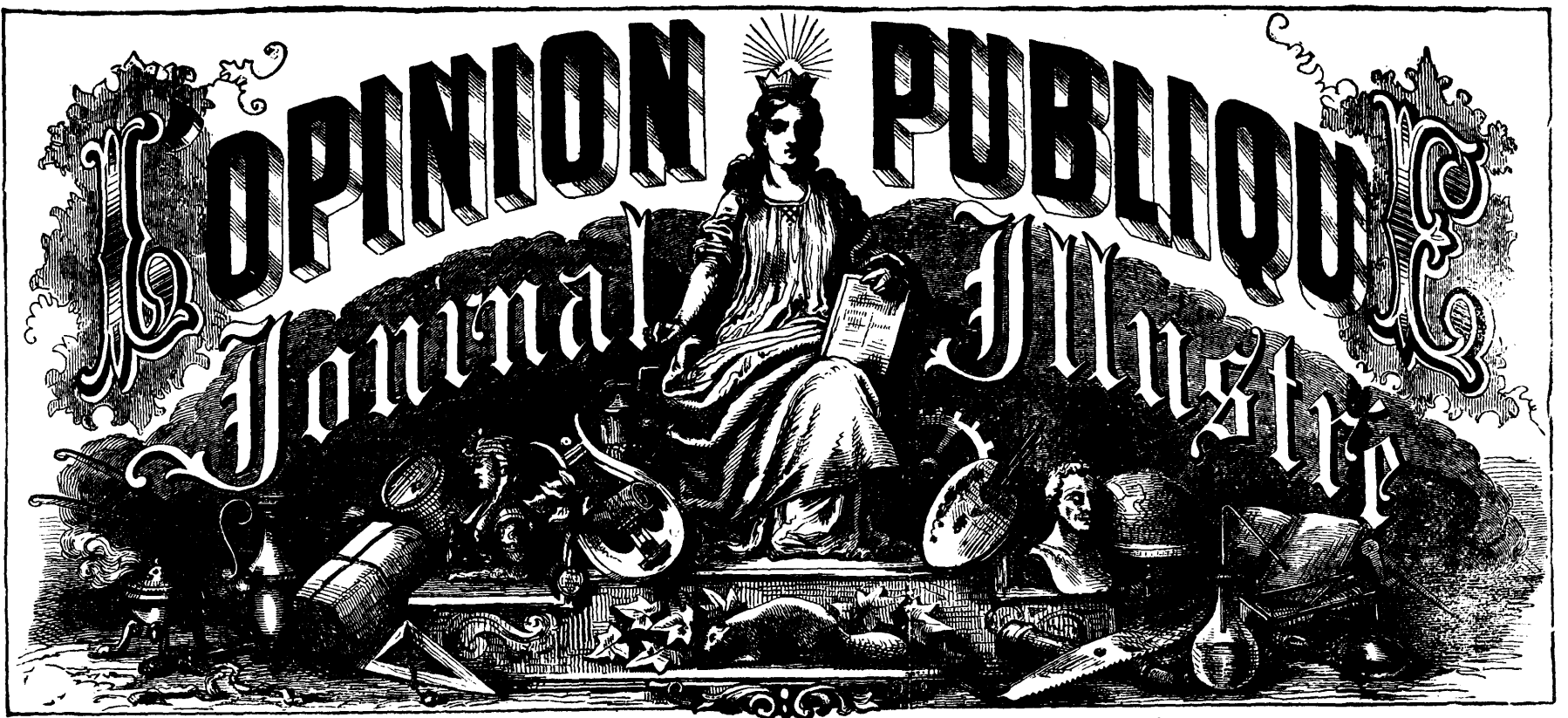
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Vol. III.—No. 37.

MONTREAL, JEUDI, 12 SEPTEMBRE, 1872.

ABONNEMENT, \$3 00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

L'ÉLECTION DE GALWAY.

La Chambre des Communes, en Angleterre, a consacré deux soirées à l'examen de la décision du Juge Keogh, au sujet de l'élection de Galway. A la fin d'une session de plusieurs mois, par un temps de chaleur absolument négative, c'est vraiment faire beaucoup d'honneur à l'honorable juge et à M. Butt, qui a présenté la proposition de censure.

Ces détails suffisent pour démontrer que la Chambre des Communes a attaché beaucoup d'importance à cette question, et qu'elle n'était pas disposée à donner son opinion à la légère.

En cela, elle avait certainement raison. D'un côté, un juge qui possède une réputation de science et d'honnêteté conquise par un grand nombre d'années d'une conduite irréprochable sur le banc; et de l'autre un jugement rendu en matière politique avec accompagnement de commentaires pour le moins très inconvenants contre le clergé catholique d'Irlande, et de nature à blesser profondément les sentiments religieux de la population irlandaise toujours si dévouée à ses évêques et à ses prêtres.

Ils'agissait de l'élection du comté de Galway. M. Nolan avait remporté la victoire par 1800 voix contre 800 que son adversaire avait enregistrées à la votation. Celui-ci contesta l'élection en prétendant que les électeurs avaient subi une pression injuste et illégale de la part des prêtres catholiques qui avaient dénoncé, du haut de la chaire, le capitaine French comme un ennemi des Irlandais catholiques, et finalement avaient menacé de la damnation éternelle ceux de leurs paroissiens qui l'appuieraient de leur vote. Le savant juge a donné raison au capitaine French qui a été admis à prendre son siège comme député de Galway.

Jusqu'à là il n'y a que peu à dire. Qu'un jugement soit réputé mauvais par les plaideurs malheureux, il n'y a là rien d'étonnant, et puisqu'on a établi des cours d'appel, c'est que la loi elle-même a reconnu que les juges pouvaient se tromper.

Mais le juge Keogh, catholique lui-même, a saisi cette occasion pour attaquer les prêtres et les évêques catholiques d'Irlande, et jusqu'au vénérable archevêque de Tuam, avec une violence inexplicable chez un homme occupant une position aussi importante, et qui a tant besoin que l'opinion publique elle-même consacre son impartialité.

Aussi personne ne conteste la décision rendue, mais personne n'approuve les commentaires qui l'ont accompagnée. Le juge Keogh avait déclaré que pas moins de trente-six personnes, parmi lesquelles se trouvaient un archevêque, un évêque et dix-huit prêtres catholiques, avaient trompé dans les actes qui ont accompagné l'élection de Nolan; et le gouvernement a donné avis que dix-neuf de ces coupables allaient être appelés à rendre compte de leur conduite. Ce qui va arriver est assez facile à prévoir: tous ces accusés seront acquittés ou libérés faute d'unanimité dans le jury.

Ces procès auront tout de même un grand retentissement, parce qu'ils vont aider à déterminer un peu ce qu'on doit entendre par une influence indue.

L'électeur doit voter librement, c'est là le principe; mais quand on en vient à l'application, les difficultés se multiplient à l'infini.

Où se termine l'influence légitime et où commence l'influence illégale? Voilà ce qu'il s'agit de déterminer.

Sur la question de corruption, il ne paraît pas y avoir de doute, et tout le monde reconnaît que l'offre et l'acceptation d'argent pour un vote annule de droit ce vote, et ouvre même la porte aux poursuites judiciaires.

Il y aurait bien des choses à redire à cela, et la question, examinée sous toutes ses faces, montrerait que la loi renferme bien des lacunes; mais contentons-nous d'examiner ce qu'on appelle l'influence indue.

Le premier principe du gouvernement représentatif, c'est que l'électeur est juge en dernier ressort des actes du gouvernement; c'est lui qui fait et défait les ministères, qui change la Chambre des Communes; quelquefois même il détrône les rois. L'électeur est tout puissant, et comme tel, doit être réputé infaillible. Si la loi admet que l'électeur puisse se tromper, par ignorance ou malhonnêteté, elle attaque l'édifice par la base, elle détruit le prestige de cette suprême divinité de la politique, la base du gouvernement représentatif; le traditionnel *vox populi vox dei* devient un triste mensonge.

Mais pour que la voix populaire soit la loi de Dieu, est-il nécessaire que les opinions du public se manifestent d'une manière parfaitement individuelle? Faut-il que chaque électeur reste complètement étranger à tout ce qui l'entoure pour ne donner que l'expression de la plus pure individualité? Faut-il absolument qu'il fasse le vide autour de lui, pour rendre un jugement plus sûr, parce qu'il sera plus indépendant?

Si l'on veut pousser cette théorie jusqu'à ses extrêmes limites, si on veut consacrer le principe de l'isolation de l'électeur, il faut en même temps le soustraire à l'influence de la tribune et de la presse, et pour ne lui permettre que la lecture des *blue-books*. Et encore, avec ménagement.

Cette conclusion, si absurde en apparence, est néanmoins la conséquence logique de ceux qui veulent assurer, par toutes les complications nouvellement inventées, ce qu'ils appellent l'indépendance de l'électeur.

Voyons un peu comment elle s'applique à la circonstance actuelle.

Comment! Vous ne voulez pas que l'électeur obéisse à son curé, et vous ne l'empêchez pas de suivre les conseils que lui donne son journal? Vous l'invitez même à se rendre aux assemblées publiques, où un orateur très brillant et très habile abusera de son éloquence pour lui persuader qu'il doit brûler ce qu'il a toujours adoré, et voir tout en noir ce qu'il a jusqu'à présent cru blanc comme neige?

L'orateur peut avoir raison, sans doute, mais sur dix orateurs qui se contredisent les uns les autres, neuf ont certainement tort, et on peut encore avoir des doutes sur le dixième.

L'électeur est juge de la question; c'est vrai, mais alors pourquoi ne pas appliquer le même raisonnement aux discours du curé? Les avis donnés du haut de la chaire sont-ils donc considérés par la loi anglaise comme des ordres d'une exécution absolument nécessaire? Est-ce que la loi considère que le fidèle ne peut pas les mettre de côté s'ils sont injustes, ou seulement discutables?

En déclarant que le clergé d'Irlande a méconnu ses devoirs, ou seulement outrepassé la limite de ses obligations, les autorités sont forcées d'admettre l'une ou l'autre de ces conclusions suivantes: ou les prêtres

avaient raison, et alors on ne peut les condamner sans déclarer que le libre exercice de la religion catholique est prohibé dans le Royaume-Uni, ou les prêtres avaient tort, et alors la loi doit avoir assez de confiance dans l'intelligence des électeurs pour leur laisser à eux-mêmes le soin de faire justice de ces errements.

A cela, on fera la réponse banale, que les électeurs sont ignorants, et qu'ils ont besoin d'être guidés, surtout qu'il est absolument nécessaire de les soustraire aux influences trop puissantes qui peuvent les faire sortir du droit chemin de la justice et des intérêts publics.

Ce raisonnement peut avoir du bon en thèse générale, mais si on l'admet il faut en venir au système de l'empire français, établir les candidatures officielles, et laisser aux gendarmes le soin d'obliger les électeurs à déposer dans l'urne électorale un bulletin favorable au candidat du gouvernement.

Les adversaires de l'influence du clergé dans la politique prétendent que cette influence est assez grande pour bouleverser tout le système de la libre représentation, et qu'elle offre plus de danger que toute la propagande de la tribune et de la presse. Sont-ils bien sûrs de cela? Sont-ils bien sûrs qu'entre un prêtre qui explique les intérêts de la religion, en rapport avec une question politique actuellement soumise au vote populaire, et un orateur qui prêche la répartition des biens, l'abolition des riches, la révolution sociale et tout ce qui s'ensuit, les électeurs ne pencheront pas pour celui-ci? Combien d'électeurs consentiraient à fermer un peu les yeux sur le salut de leur âme, pour le plaisir de flâner le restant de leurs jours dans une calèche à huit ressorts?

Qu'on remarque bien que nous ne voulons pas faire ici de discussion religieuse; nous prenons la constitution britannique telle qu'elle est, telle qu'elle doit être appliquée en Angleterre et en Canada, et nous nous bornons à exposer quelques-unes des difficultés qui surgissent quand on veut empiéter sur la liberté individuelle. Ce que nous disons des catholiques peut s'appliquer à toutes les sectes religieuses, à toutes les associations protégées, reconnues ou tolérées par l'Etat.

Si une fois on entre sur ce terrain de l'influence morale, il n'y a plus de raison pour qu'on s'arrête, et on arrive de suite à des exagérations évidentes et tyranniques.

On veut assurer l'indépendance de l'électeur, mais veut-on empêcher un homme qui n'a pas d'opinion politique arrêtée de suivre l'opinion de son parent, ou de son ami, ou de son conseiller habituel, ou d'un homme qui lui a rendu quelque service, ou dont il veut se concilier les bonnes grâces, ou d'un créancier dont il redoute les rigueurs?

On en verrait de belles, si on pouvait remonter à la cause première qui décide des préférences de chaque électeur.

La loi certainement ne peut se charger d'un pareil espionnage, et en règle générale, elle accepte le fait accompli, et elle fait bien.

La loi condamne et punit les menaces adressées aux électeurs, mais elle ne peut pas en empêcher l'exécution.

Un citoyen a bien le droit de fermer la porte à ceux de ses anciens amis qui ne partageraient plus ses opinions politiques, un propriétaire a de même le droit de renvoyer ses locataires, un chef d'atelier, celui de congédier ses ouvriers.

Voilà une pression que toute la législation possible ne

peut pas prévenir; et cependant on voudrait empêcher les prêtres de parler quand et comment il leur plaît? mais c'est un manque de logique évident.

Et qu'on remarque bien une chose: les libéraux d'Europe qui sont à la tête de ces persécutions religieuses se vantent de ne pas croire à la religion ni à ses ministres. Pour eux, la religion n'est que vieilleries, erreur et mensonge. Mais puisque leur cause est si bonne, puisque la vérité est si évidemment de leur côté, pourquoi ont-ils recours à des mesures arbitraires pour la faire triompher? N'ont-ils pas assez de la tribune et de la presse?

Manqueraient-ils de confiance dans la sagesse de l'opinion publique? Mais si les citoyens ne sont pas capables d'apprécier les questions religieuses, ne commet-on pas une erreur en leur permettant de décider des questions politiques?

Cette question de l'influence des prêtres dans les élections a déjà été décidée deux fois en Irlande; en Canada elle a été quelquefois soulevée, mais nous ne croyons pas qu'on en soit jamais venu à une décision finale. Avec l'esprit des précédents qui fait le fonds de la législation anglaise, on jugerait probablement comme le juge Keogh. Ce n'est cependant pas une raison pour croire que la question soit résolue; et on aura besoin d'une loi plus claire et plus logique, si on veut mettre la liberté individuelle, d'accord avec les prétendues sauvegardes dont on prétend entourer le suffrage populaire sous prétexte de sauvegarder son indépendance et son intégrité.

#### L'HONORABLE THOMAS D'ARCY MCGEE.

Lorsque nous repassons dans notre mémoire les différents hommes publics que nous avons connus, il en est un dont la voix semble encore retentir à notre oreille. Elle était si douce à entendre, cette voix, elle avait des accents si pathétiques, si irrésistibles! Un soir elle avait fait entendre une harmonie encore plus suave et plus soutenue, elle avait chanté sur un rythme nouveau cette tolérance que les différentes provinces ou les différentes nationalités doivent avoir les unes pour les autres, et qui doit embellir leur existence comme la pure charité embellit la vie des particuliers.

C'était dans la salle du Parlement, à Ottawa. Tandis que tout le monde était sous le charme de cette harmonie, un jeune homme s'agitait comme un maniaque dans les tribunes des étrangers, puis il sortit bientôt pour méditer un forfait dans l'ombre. Le murmure des applaudissements était à peine fini que le scélérat paraissait armé d'un instrument redoutable, et fermait, hélas! pour jamais, la bouche éloquente dont il n'avait pas voulu entendre les derniers accents.

Nous méditons sur ces faits, il y a quelques jours, lorsque nous nous sommes dit: on n'a entendu parler de cet homme, parmi nous, que dans les écrits passagers des feuilles quotidiennes; sa biographie n'est pas encore faite dans notre langue, eh bien! tentons de la faire.

Vous voudrez donc agréer, bienveillants lecteurs, cette petite biographie de l'honorable Thomas d'Arcy McGee. Nous aurons lieu de l'admirer surtout comme orateur, comme poète et comme historien.

D'Arcy McGee descendait d'une famille persécutée autrefois par l'Angleterre; il naquit à Carlingford, comté de Louth, le 13 avril 1825. Son père se nommait James McGee et sa mère Dorcas Morgan. Le nom de D'Arcy qu'il avait ajouté à son nom de famille lui venait de Thomas D'Arcy, son parrain, gentilhomme des environs de Carlingford.

Avait-il pris ainsi le nom de son parrain comme marque de l'estime et de l'affection qu'il ressentait pour lui? Ou bien était-ce sa mère qui, au milieu de ces baisers d'adieu avait pris ce moyen de lui rappeler que l'orphelin, selon le solennel avertissement de l'église, doit trouver un protecteur et un guide dans celui qui a parlé pour lui sur les fonds du baptême? Nous ne savons. Mais ce dont tout le monde a été témoin, c'est la fidélité persistante avec laquelle il a conservé ces deux noms comme n'en formant qu'un seul.

D'Arcy McGee avait une affection sincère et profonde pour son père et sa mère, pour sa mère surtout. Il était jeune enfant lorsqu'il perdit cette dernière, et cependant il en garda l'image au fond de son âme jusqu'à la fin de sa vie. Après tant d'années passées dans l'atmosphère positive de la politique, le souvenir de cet être chéri faisait battre son cœur comme le cœur neuf d'un enfant. Il se plaisait à la représenter comme une femme d'un caractère distingué, d'un jugement rare et d'une imagination puissante. Elle cultivait et enrichissait son esprit dans la lecture des meilleurs auteurs du temps, et elle savait goûter la poésie naïve et touchante des ballades irlandaises. La mère c'est une muse qui vient chanter les premiers accents de poésie à l'oreille de l'enfant. La voix qui s'élevait ainsi au seuil de l'existence est la plus suave que cet enfant puisse jamais entendre, et voilà pourquoi il se tournera encore vers le passé lorsque la civilisation lui aura fait goûter ce qu'elle a produit de plus enivrant. Portée sur les blanches ailes de son imagination, Madame McGee planait au-dessus des tristesses et des trivialités de la vie, elle fit vivre quelque temps avec elle, dans cette sphère idéale, l'enfant de son amour, et c'est ainsi que s'est développée en lui l'âme d'un poète. S'il eût vécu au milieu du sixième siècle, selon la pensée de Fenning Taylor, il eût été l'un des membres de cet ordre des Bardes Irlandais qui jouaient un si grand rôle à la cour des rois, et qui étaient les harmonieux historiens de tous les faits héroïques de ces temps reculés. Cependant McGee n'a jamais chanté que par occasion et comme par passage-temps; cela tient à notre siècle d'agitation et de vertige. Lamartine n'a-t-il pas écrit de la poésie ces paroles étonnantes: "Vous savez mieux que per-

sonne qu'elle n'a jamais été qu'un douzième tout au plus de ma vie réelle." Et les onze autres douzièmes à quelle autre chose plus belle que la poésie les a-t-il donnés. A la politique! McGee, sous ce rapport, a imité Lamartine, et cherchez un grand poète de notre temps qui ait agi autrement.

Dieu avait été prodigue de ses dons en faveur du jeune poète irlandais; esprit vif, imagination ardente, mémoire où tout se classait sans difficulté, caractère résolu, il avait tout reçu pour jouer un rôle brillant dans la société. Sa jeunesse fut active et laborieuse; il ne se contenta pas des dispositions que Dieu avait mises en lui, il voulut développer encore ces talents qu'il avait reçus, et les employer à orner son esprit de connaissances nombreuses et variées. Comme le malheur pesait sur sa famille et sur sa patrie, à dix-sept ans, on le voit déjà rendu sous le ciel d'Amérique, dans la ville savante de Boston. Ses débuts dans cette grande ville furent couronnés de succès merveilleux; on s'arrachait ses écrits, on se pressait aux conférences qu'il donnait, le plus souvent sur des sujets historiques, et bientôt toute la population de Boston ne parlait plus que de cet enfant de dix-sept ans, arrivé récemment des plages de l'Irlande. Sa passion pour la liberté de l'Irlande flattait les libres Américains et surexcitait les émigrés irlandais si nombreux dans les Etats-Unis. Son enthousiasme de jeune homme plaisait aux vieillards comme aux jeunes gens, sans doute parce qu'aux uns il parlait le langage du passé et qu'aux autres il parlait le langage de l'avenir. Quand on pense qu'à Boston le jeune orateur vivait dans la société d'Emerson, Chapin, Brownson, Longfellow, Channing, Bancroft, Ticknor, Lowell, Holmes, et de beaucoup d'autres auteurs à jamais célèbres, on comprend qu'il devait nécessairement offrir quelque chose d'extraordinaire pour attirer ainsi l'attention du public.

Il sera peut-être bon de préciser dès à présent le caractère de son éloquence. Il avait de l'O'Connell comme en a tout orateur irlandais; sa phrase était souple, et tout son discours se faisait remarquer par une harmonie soutenue qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. Il possédait une grande facilité d'élocution, un beau timbre de voix, un geste capable de faire valoir ses paroles. Son esprit était fin, saisissait les rapports piquants et les faisait valoir d'une manière impitoyable. Pour illustrer ce que nous venons de dire, nous comparerions volontiers son éloquence à un ruisseau qui coule tantôt rapidement, tantôt lentement, mais toujours avec un doux murmure. S'il se rencontre un obstacle, ce ruisseau s'enfle et gronde, renverse avec fracas ce qui l'a retardé un moment, puis continue sa course entre des rives fleuries, comme auparavant. La force de l'argumentation n'a jamais distingué absolument l'éloquence de McGee; il était trop poète pour être philosophe. Il ne donnait pas ses preuves sous la forme aride du syllogisme, il les embellissait des ornements de sa riche imagination; elles eussent paru plus fortes, plus enchaînées sans cela. Mais si l'esprit est pour le syllogisme dans l'éloquence, le cœur est certainement pour la poésie.

McGee donc, dès l'âge de dix sept ans, passait déjà pour un grand orateur, bien qu'on ne lui reconnût pas les larges et sublimes formes d'un Bossuet.

En arrivant à Boston il s'était aussi lié avec la presse de cette ville; et ses écrits, qui faisaient beaucoup de sensation, lui valurent un retour sous le ciel aimé de la patrie. Un de ses articles sur les affaires d'Irlande ayant été remarqué par O'Connell, le jeune écrivain de Boston, reçut bientôt des propriétaires du *Freeman's Journal* de Dublin, une lettre affectueuse par laquelle on lui offrait une place à la rédaction de cette feuille. En Irlande on était alors dans un temps de luttes sérieuses, la victoire venait quelquefois encourager les efforts des combattants, et on cherchait à réunir en un faisceau tout ce que la nation irlandaise pouvait présenter de forces vives.

McGee, avec le patriotisme dont il se faisait gloire, ne pouvait refuser une offre aussi généreuse et repartit bientôt pour Dublin. Il était demeuré à Boston de 1842 à 1845.

C'est de 1845 que date réellement le commencement de la vie politique de T. D'Arcy McGee. C'est alors aussi qu'il commença à se montrer un véritable enfant de l'Irlande. Il est bien vrai, depuis qu'il était au monde son cœur n'avait cessé de battre pour la malheureuse Erin, mais maintenant il ne se contentait plus de gémir sur son sort, il allait commencer à la défendre efficacement, il allait mettre à lui donner la liberté cette énergie que les autres jeunes gens emploient à acquérir des richesses ou à se procurer des plaisirs. Sa richesse et ses plaisirs, à lui, ce seront le bonheur et l'indépendance de l'Irlande. Le *Freeman's Journal* était l'organe de Pillustre O'Connell, et tous ceux qui écrivaient dans cette feuille devaient rester en dedans des limites fixées par le "Libérateur." D'Arcy McGee, entra dans la lice avec ardeur et succès. Ses articles tout palpitants de patriotisme, tout pleins de sève et d'énergie, allaient produire les plus heureux effets chez le peuple. Mais n'oublions pas qu'alors il n'avait que vingt ans. A cet âge on se laisse guider par un enthousiasme que le jugement ne peut toujours retenir dans les justes bornes; on est plein de bonne volonté et d'inexpérience. Il trouva bientôt en effet, que le cercle d'action fixé par O'Connell était trop étroit, il commença à se trouver mal à l'aise au milieu de ses confrères de la rédaction du *Freeman's Journal*. Plusieurs jeunes gens, surtout de jeunes étudiants, méconnaissant comme lui la sagesse d'O'Connell, avaient formé une association qu'ils appelaient la "Jeune Irlande." McGee s'unit, sans réflexion, à ces jeunes patriotes exaltés, et devint le membre le plus distingué de l'association, bien qu'il fût le plus jeune.

Les associés de la Jeune Irlande voulaient travailler à la même œuvre que le grand O'Connell, mais ils différaient avec lui dans le choix des moyens à prendre pour arriver au but; ils trouvaient que le Libérateur de l'Irlande se faisait vieux et lent; ils voulaient abrégier le chemin. Il n'est que juste d'accorder à la plupart d'entre eux beaucoup de bonne foi et de courage. Il se séparèrent (en 1846) du parti d'O'Connell et formèrent ce qu'ils appelaient une *confédération* dont Smith O'Brien fut déclaré le chef. Wantant tout d'abord se préparer les voies au moyen de la littérature, ils commencèrent à publier une série d'ouvrages sous le titre de Bibliothèque Irlandaise. La grande famine de 1847 vint les arrêter dans leur entreprise, mais déjà ils avaient vingt volumes de publiés. Sur ces vingt volumes, deux étaient dus à la plume de D'Arcy McGee: d'abord une série de Biographies des Irlandais illustres du dix-septième siècle, puis un mémoire sur Art. McMunough, roi presque oublié de l'Irlande au quatorzième siècle. Ces ouvrages écrits avec un style passionné, tout brûlant de patriotisme, eurent un immense succès; et on dit qu'aujourd'hui encore le peuple les lit avec plaisir, bien que l'agitation d'alors soit entièrement disparue.

Dans les assemblées de la coterie des jeunes Irlandais, McGee était l'orateur le plus véhément, le tribun le mieux apprécié. Le parlement anglais ayant suspendu la loi de l'Habeas Corpus en 1848, on décida, dans une assemblée du Conseil Exécutif de la Jeune Irlande, qu'il fallait résister par la force

des armes à cet acte de despotisme et que pour cet effet on ferait un appel à la nation tout entière. Des délégués furent immédiatement envoyés dans les différents districts où l'on pouvait compter sur une certaine influence. Comme on se représente bien ces jeunes gens, patriotes ardents, mais oublieux de cette sentence que dans la jeunesse on n'est bon qu'à obéir; comme on se les représente bien montrant sous le jour le plus sombre les torts de leur ennemi, pleurant ensemble sur les malheurs de leur patrie, s'exagérant les moyens de défense et se disant: nous sommes forts, il faut la délivrer ou mourir!

En conséquence de la décision du Conseil Exécutif dont la séance s'était tenue à Dublin dans les chambres de la société, rue d'O'lier, Smith O'Brien, le Col. Doheny, J. B. Dillon, le général Meagher, Richard O'Gorman et plusieurs autres partirent pour les diverses localités qui leur avaient été assignées. Quant à McGee il devait amener de Glasgow une expédition qui y avait été organisée.

Malheureusement le gouvernement parvint à découvrir ce complot. Le signalement des chefs fut publié sur un journal intitulé *Hue and cry*, et de fortes récompenses furent offertes à ceux qui mettraient la main sur les rebelles.

La suspension de l'Acte de l'Habeas Corpus eut lieu un dimanche au matin, juillet 1848, mais d'Arcy McGee était parti le samedi soir de Dublin pour se rendre à Londonberry où il arriva le lendemain. Comme il se promenait sur les murs historiques de la ville, il fit tout-à-coup la rencontre d'un sien ami; aussitôt il se mit un doigt sur les lèvres, parce qu'on n'était pas dans un lieu propice pour parler des choses à l'ordre du jour; l'ami comprit immédiatement ce signe et évita avec soin de prononcer aucun nom compromettant. Ils se rendirent dans la campagne, et là seulement McGee fit connaître à son ami tous les projets de la Jeune Irlande, les fonctions dont il avait lui-même été chargé, etc. Comme les assises qui commençaient le lendemain à Derry avaient attiré beaucoup de gens de Dublin dans la ville, McGee crut prudent d'attendre la tombée de la nuit pour retourner à son hôtel où il se faisait donner le nom de Doyle. La soirée fut passée dans sa chambre à discuter avec enthousiasme les chances de succès que l'on pouvait avoir.

Le lendemain au soir il partit par le steamer pour Glasgow. Arrivé là, il put s'aboucher avec ses amis, puis il se retira dans un hôtel, attendant quelque nouvelle des mouvements de Smith O'Brien. Hélas! au bout d'une quinzaine de jours il fut reconnu, et on se mit immédiatement en devoir de l'arrêter. Heureusement, quelqu'un l'avait averti à temps du danger qu'il courait; il prit un train de chemin de fer pour New castle-on-Tyne, et descendant des chars au bout de quelques milles, il prit place dans une diligence qui le conduisit à un petit port sur la côte d'Ecosse d'où un steamer partait tous les jours pour Belfast, faisant le voyage en 3½ heures. Heureux fut-il de prendre ce moyen de s'échapper, car la police avait pris un train spécial pour aller l'attendre à New-castle.

Cependant McGee avait un compagnon dans la diligence où il était monté, et bientôt il reconnut avec horreur le Rév. Tresham Gregg, le grand champion du parti orangiste en Irlande. Il croyait bien être livré à la première rencontre que l'on ferait d'un homme de police, mais il fut agréablement déçu; Tresham ne s'occupait nullement de lui. McGee traversa à Belfast qu'il atteignit vers minuit, et prit immédiatement le train d'Armah, où il se rendit le lendemain matin. D'Armah il se rendit à Omah, dans le comté de Tyrone, puis à Euniskellen où quelqu'un le recueillit pendant une quinzaine de jours au pied de la montagne de Benbulbin. Il se trouvait là en parfaite sûreté; il communiqua avec ses amis de Glasgow, et se procura les fonds nécessaires pour s'enfuir en dehors du pays. Son plan était de se rendre à Derry, et d'y prendre un vaisseau qui le conduirait en Amérique. Il parvint en effet à se rendre dans cette ville, et là Mgr. McGinn lui rendit un service signalé en lui prêtant des habits de prêtre et un breviaire. Sous la livrée d'un prêtre catholique il traversa les lignes ennemies et prit place à bord d'un vaisseau nommé le Shamrock, commandé par le capitaine John Moore de Galway. Ce n'est qu'au bout de plusieurs jours que McGee se fit connaître au capitaine; sa confiance ne tourna pas à malheur, il se vit traité de la manière la plus hospitalière possible, et débarqua sain et sauf sur les quais de New-York.

La police du gouvernement anglais continuait pendant ce temps à se montrer d'une activité extraordinaire. Tous les compagnons de McGee furent découverts et punis, ou bien, comme lui, ils furent forcés de prendre d'eux-mêmes le chemin de l'exil. La tentative de soulèvement devint ainsi un fiasco complet, et de plus l'Irlande se trouva privée des services de ses enfants les plus dévoués et les plus capables de faire quelque chose. Si tous ces jeunes gens de cœur et d'intelligence se fussent laissés conduire par leurs chefs, quelle ligue puissante n'eussent-ils pas formée en faveur de l'Irlande. L'infortuné pays était peut-être parvenu à l'heure de la délivrance. Mais n'étant pas guidée, cette force redoutable manqua son but, et les efforts de tant d'âmes ardentes ne servirent pas même à diminuer d'une once le poids des chaînes de la malheureuse Erin.

McGee venait donc de nouveau demander un asile sous le ciel protecteur de la libre Amérique, mais il ne retourna pas dans la ville de Boston où, pourtant, il avait reçu naguères une hospitalité si généreuse, il préféra cette fois se placer au sein de l'activité fiévreuse de la grande ville de New-York.

Son cœur était gros de tristesse et de haine contre les oppresseurs de l'Irlande. N'ayant plus d'autres moyens de combattre, il entra dans la presse, et s'éleva avec une véhémence extrême contre le despotisme du gouvernement d'Angleterre. Il ressemblait à ces lutteurs infatigables qui montent de loin le poing à leurs adversaires, lorsqu'une main amie est venue les arracher d'un combat inégal ou dangereux. De 1848 à 1857 il rédigea successivement *La New-York Nation* et *L'Américain Celt*. Son rôle, cependant, fut dès lors plus littéraire que politique; il composa plusieurs ouvrages historiques importants, et prononça surtout un grand nombre de lectures.

Comme ses actes ont pu nous le faire comprendre, D'Arcy McGee, dans sa jeunesse, était un libéral très avancé, mais en même temps il était sincèrement attaché à la religion catholique; la bonne foi peut expliquer bien des inconséquences. On pouvait prévoir que le temps et l'exil amènerait de grands changements dans ses idées de jeune homme; c'est ce qui arriva en effet. Le calme succédant à une agitation fébrile, la réflexion succédant à l'enthousiasme, il commença à comprendre la folie des prétentions de la "Jeune Irlande." Après avoir suivi les inspirations de la haine, il sentit les inspirations plus pures de la justice. O'Connell, sans aucun doute, ne tarda pas à lui apparaître dans sa véritable grandeur. Un désenchantement des plus pénibles accompagnait ce travail qui s'opérait dans l'âme du jeune patriote.

Il s'était toujours représenté les Etats-Unis comme l'idéal

des pays libres et heureux, et son premier séjour dans la grande république l'avait confirmé dans ce sentiment; mais dans son second voyage il vit enfin le revers de la médaille. Contemplant le gouvernement démocratique de l'œuvre, il sentit son cœur se soulever de dégoût, et il se dit avec amertume: "est-ce donc là cette liberté que j'ai rêvée pour mon Irlande chérie." Il dut être long temps à se débattre contre ces tristes impressions, car le cœur tient à ses illusions comme à des parties de lui-même, et l'homme après avoir passé sa jeunesse à poursuivre la réalisation d'une idée consent difficilement à s'avouer qu'il a couru après un fantôme de son imagination. Ce travail de désenchantement le détacha peu à peu des Etats-Unis, et contribua sans doute beaucoup à la décision qu'il prit en 1857 de s'établir en Canada.

Nous aimons à dire ici toute notre pensée; puisque McGee ne voulait plus demeurer aux Etats-Unis, ce n'est pas en Canada qu'il devait aller s'établir, il devait chercher la première occasion favorable de retourner en Irlande. N'ayant plus de ses dangereuses illusions d'autrefois, fort de l'expérience qu'il avait acquise, il pouvait devenir un autre O'Connell. Il eut trouvé une cause digne de son génie, son éloquence eut pu se déployer à l'aise, et n'est-ce pas en faveur de sa patrie que Dieu lui avait donné du génie et de l'éloquence? Lorsqu'il était déjà établi en Canada, des ministres anglais mêmes lui faisaient conseiller de retourner en Irlande pour se mettre à la tête du parti d'O'Connell, ce grand patriote ayant succombé dans sa glorieuse carrière, laissant un nom gravé en lettres d'or pour la dernière postérité. Mais McGee semblait lassé du combat qu'il avait soutenu sans fruit pendant si longtemps, il sentait comme une espèce d'épuisement, et, tout en protestant de son amour pour l'Irlande, il la priva pour jamais du secours qu'elle pouvait attendre de sa parole et de son bras.

Nous ne serons pas injuste en disant qu'il manqua le coup de devenir véritablement un grand homme aux yeux de l'histoire.

D'Arcy McGee vint se fixer à Montréal, et peu de temps après son arrivée il faisait paraître le premier numéro d'un journal intitulé *New Era*, la Nouvelle Ère. Il voulait qu'une nouvelle ère s'ouvrit en effet pour nous, et dès lors, avec l'ardeur qu'on lui connaît, il se mit à plaider en faveur d'une confédération de toutes les Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord. Nous aurions droit de demander ici quel intérêt un Irlandais pouvait trouver à l'établissement d'une puissante confédération anglaise dans l'Amérique du Nord? Nous pourrions demander avec encore plus de surprise comment un membre de la "Jeune Irlande" pouvait en être venu à tant désirer de voir un prince du sang régner dans une Nouvelle Angleterre? Mais plutôt laissons de côté toute remarque désagréable, et contentons-nous d'admirer comment cet homme créé pour de grandes choses avait su découvrir la question la plus importante qu'il y eût à débattre en Canada, et comment il se l'était appropriée de manière à partager la gloire du succès avec ceux que cette question intéressait directement.

La Confédération n'eut jamais de plus harmonieux défenseur ni de champion plus dévoué que celui dont nous écrivons la vie en ce moment. Ayant été délégué par le Canada à la grande Exposition de Paris, en 1867, il ne perdit pas de vue son projet favori, nonobstant les devoirs multipliés de sa charge. Entouré de ce que la civilisation avait produit de plus enchanteur, il trouva moyen de se recueillir, et d'écrire à ses constituants de Montréal une lettre extrêmement remarquable dans laquelle il développait avec chaleur les moyens que les Provinces devaient prendre pour se gagner une place honorable au banquet des nations. Il a multiplié les entretiens et les conférences sur le même sujet, et chaque fois il a donné de vrais chefs-d'œuvre. Nul n'a contribué plus que lui à faire aimer la confédération de la population anglaise et de la population irlandaise.

M. Fennings Taylor remarque que McGee ne craignait pas de dire qu'il fallait fonder une *nouvelle nationalité*. Nous remarquons cette parole nous aussi, et nous comprenons, par d'autres paroles qui servaient comme de contexte à celle-ci, qu'elle était dirigée directement contre le Canada-Français. C'était demander la fusion des races, c'est-à-dire, en termes plus clairs, l'extinction de l'élément français dans les Provinces Britanniques. Nous ne voyons en cela rien de glorieux pour D'Arcy McGee. En arrivant en Canada, il eut dû se dévouer à la défense de notre nationalité; notre cause n'est-elle pas la même que celle de l'Irlande? Si ne voulait pas être un O'Connell, ne devait-il pas, au besoin, devenir un Nelson ou un Papineau? Il n'a pas semblé comprendre que notre nationalité était un débris glorieux de l'ancienne France catholique, ou, du moins, il n'a pas eu de foi en notre avenir, voilà probablement pourquoi le Bas-Canada n'a jamais été son client. D'ailleurs, disons en passant qu'il avait reçu, sous ce rapport, beaucoup de mauvais exemples de ses compatriotes établis au milieu de nous.

McGee était arrivé en Canada avec l'aurole de sa grande et belle renommée; les Irlandais de Montréal furent donc extrêmement flattés de le recevoir dans leurs rangs. Ils lui prouvèrent leur satisfaction en lui confiant le mandat de représentant de la Chambre d'Assemblée à l'élection générale de 1858, et, quelque temps après, en le faisant propriétaire d'une charmante demeure dans l'un des quartiers les plus fréquentés de Montréal.

L'orateur populaire des Etats-Unis et de l'Irlande vint donc prendre place dans les salles de notre Parlement; mais on ne trouva pas toujours en lui l'orateur brillant qu'on avait préconisé. Cela n'est point surprenant. Il faut le libre espace à l'essor du génie; dans un lieu trop étroit, ses grandes ailes ne font que l'embarasser ou rendre son vol tout à fait impossible. Il n'y avait pas une haute question à traiter dans notre parlement, tout n'était que mesquines chicanes de partis, comment donc un orateur pouvait-il y faire valoir ses riches talents. Les grands traits d'éloquence eussent paru déplacés, et McGee n'était pas homme de chiffres; il ne lui restait donc que les jeux de mots, les pointes et les personnalités. Il en usa et en abusa. Nous voulons lui laisser toute sa responsabilité: il contribua pour sa part, pendant les six premiers parlements, à rabaisser le ton de la discussion à ce point que, de toutes parts, on demanda instamment une réforme. Ajoutons cependant que, malgré tous les désavantages qu'il rencontrait, il ne laissait pas de s'ouvrir de temps en temps un coin de l'espace, et de prendre majestueusement l'essor pour montrer à ses auditeurs ébahis qu'il portait encore ses fortes ailes d'autrefois.

C'était un génie qui semblait dépaysé, mais c'était bien un génie.

En véritable Irlandais, dès son arrivée en Chambre, il se rangea résolument du côté de l'opposition ou du parti libéral. Le 20 Mai 1862, le ministre Cartier-McDonald ayant été défait sur la seconde lecture du Bill de Milice, le parti libéral monta au pouvoir. Sous l'administration S. McDonald-Sicotte

qui se forma alors, McGee accepta la charge de Président du Conseil. Mais la nouvelle administration n'était pas solidement assise, et dès le huit mai de l'année suivante, elle se trouvait, sur un vote de non-confiance, en minorité de cinq voix. Quatre jours après cet échec, le parlement fut prorogé, et Sandfield McDonald travailla à reconstituer le ministère. Pour avoir quelques chances de succès, il fallait une manœuvre très-habile; il fallait ajouter et retrancher à propos, de manière à renforcer les endroits faibles et à présenter un front mieux défendu aux attaques des ennemis.

Dans le brassage qui se fit pour cela, d'Arcy McGee fut éliminé du ministère, sans que l'on donnât des raisons bien plausibles pour expliquer cette décision. Des élections générales eurent lieu, et McGee conserva le mandat de la population irlandaise de Montréal. A la session suivante, il déclara qu'il n'avait aucune confiance dans la nouvelle Administration; et non-seulement il rompit avec le parti libéral, mais en Mars 1864, Sir Etienne Taché ayant été chargé de former un ministère conservateur, D'Arcy McGee accepta la charge de ministre de l'agriculture, qu'il conserva jusqu'au 1er juillet 1867. On a conclu de cette volte-face qu'il n'était qu'un homme sans principes, se laissant guider par l'esprit de vengeance ou par l'esprit d'intérêt. Nous ne voulons pas diminuer la part de blâme qui lui revient, mais qu'on nous permette de donner notre manière de voir: nous ne pouvons trouver ici que le développement ou la conséquence des idées nouvelles qu'il avait adoptées depuis un certain temps. La condamnation de ses erreurs de jeunesse le poussa naturellement vers le parti conservateur, et ce qui nous paraît surprenant c'est qu'il ne soit pas entré dans le parti conservateur dès le commencement de sa carrière parlementaire en 1858.

Lorsque s'ouvrit pour le Canada cette ère de la Confédération qu'il avait appelée de ses vœux et qui était en si grande partie l'œuvre de sa parole éloquente; il se trouva qu'on ne lui avait pas réservé de place dans le ministère. Était-ce un acte d'ingratitude de la part des chefs? Avait-il consenti lui-même à se voir frustré d'un honneur tant de fois mérité, pour ne pas susciter d'embarras à Sir John McDonald? Nous ne savons. Quoi qu'il en puisse être, la résignation complète avec laquelle il accepta ce soufflet politique, la fidélité qu'il continua à garder à un ministère qui semblait le dédaigner, tout cela montre un attachement inviolable pour son parti, et une force de conviction qui semble devenir de plus en plus rare au milieu de nous.

Dans cette phase de son existence, il était bien le sujet le plus loyal et le plus dévoué que possédât l'Angleterre. Heureux des libertés dont il jouissait en Canada, il voulait se montrer reconnaissant; le temps où il maudissait le gouvernement anglais était bien loin, bien loin de lui.

Les invasions des Féniciens sur notre territoire vinrent mettre ses dispositions au grand jour; il dénonça ces actes de brigandage avec une liberté d'expression et une force d'éloquence dont tout le monde eut lieu de s'étonner. O'Neil et ses partisans se voyant chaudement reçus par nos milices, ne tardèrent pas à accuser McGee de se servir des intelligences qu'il avait parmi eux pour faire avorter leurs différents projets en faisant tout connaître d'avance au gouvernement canadien.

Le nom de traître lui fut solennellement décerné; heureusement, il ne prit jamais la peine de rougir d'un stigmate qui lui avait été mis au front par la main des brigands de Ridgeway.

En 1865, étant allé représenter ses confrères du ministère conservateur en Angleterre et en Irlande, il dénonça de nouveau les démagogues d'Amérique; il connaissait tous les ressorts qui avaient été mis en jeu, il savait par cœur les ruses et les projets des féniciens, il pouvait en parler pertinemment. Il profita aussi de la circonstance pour exprimer enfin, sans ambiguïté, son opinion sur les rapports qui devaient exister entre l'Angleterre et l'Irlande. A ses yeux, c'étaient deux sœurs qui ne devaient demander qu'à s'unir. Elles perdraient toutes deux à une séparation, et elles deviendraient une cause de trouble pour le continent européen tout entier dont elles compromettaient l'équilibre.

C'est au milieu du peuple auquel il avait enseigné lui-même l'amour de la liberté et de l'indépendance qu'il osa parler de la sorte; ne voulait-il pas faire une rétractation solennelle? Il avait parlé par enthousiasme dans sa jeunesse, maintenant il parlait par conviction; l'exaltation du sentiment patriotique l'avait guidé dans ses premières démarches, le raisonnement et le calme du sentiment religieux le guidaient dans les secondes. Nous admirerons volontiers sa sincérité dans les deux circonstances, mais nous avouons que le changement avait été trop radical en lui.

Comme il avait désespéré de notre avenir national, il désespérait aussi de celui de l'Irlande, il était passé d'un extrême à l'autre extrême. Il devait y avoir un milieu où l'honneur et la religion, le patriotisme et la fidélité pouvaient se donner la main; c'est ce milieu qu'il n'a pas su découvrir.

Ses paroles (et surtout son discours de Wexford) produisirent une sensation immense; sensation d'admiration en Angleterre, sensation de colère en Irlande et surtout en Amérique. Quoi! la malheureuse Erin ne devait plus aspirer à reprendre son rang parmi les nations! Quoi! elle ne pourrait jamais paraître aux yeux du monde que sous le manteau de l'Angleterre! Et c'est McGee qui proclamait ainsi la honte de sa patrie! Mort au traître fut l'écho de sang qui lui répondit des plages de l'Amérique.

McGee devait être le martyr de sa sincérité.

Nous sentons le besoin de dire de nouveau qu'il semble n'avoir jamais voulu que le bonheur de l'Irlande, et dans ses deux voyages de 1865 et 1867, il chercha à contribuer pour sa part à ce bonheur en sollicitant de meilleurs termes pour elle auprès d'Albion. Il s'était cru obligé de dire à sa patrie ce qu'une expérience de vingt ans lui avait fait connaître, que le meilleur parti qu'elle eût à prendre était la soumission; mais en même temps il disait à l'Angleterre: traitez-bien l'Irlande, vous vous en ferez une amie inséparable.

Les Irlandais de Montréal qui avaient tant aimé McGee se tournèrent contre lui en grand nombre; ils lui opposèrent à l'élection de 1867, un avocat distingué, M. Devlin, et firent une lutte acharnée et sanglante. McGee fut élu une dernière fois, mais avec toutes les peines du monde. On entendait dire de tout côté: le traître se fera tuer, il ne verra pas l'élection prochaine. Ceux qui avaient versé le sang canadien à Ridgeway pouvaient-ils craindre de verser le sang d'un des leurs qu'ils considéraient comme traître? La rage d'une partie des Irlandais contre McGee, le peu de confiance que le ministère avait semblé mettre en lui, la politique de paix et de conciliation qu'il avait adoptée, tout cela avait contribué à le mettre dans une espèce de pénombre d'où son éloquence seule pouvait le faire sortir quelquefois.

Enfin un soir, après avoir parlé longuement et éloquentement pour consolider cette confédération qui avait été le rêve de sa

vie, sur les deux heures du matin, il retournait à son hôtel, lorsqu'au moment de mettre la clef dans la serrure de sa porte, il fut frappé d'une balle qui le tua instantanément.

On ignorait encore les meurtres politiques dans notre paisible Canada; celui-ci fit un bruit immense. Il y eut une explosion de mépris contre les fauteurs du fénianisme; le crime d'un fénien retombait sur toute la secte: la solidarité n'est pas un vain mot. De fortes sommes avaient été offertes à celui qui mettrait la main sur le meurtrier; il fut découvert et exécuté après avoir subi un long procès. Ce malheureux était un jeune homme du nom de Whelan.

Les funérailles de McGee eurent lieu à Montréal, le 13 Avril 1868, 43e anniversaire de sa naissance, au milieu d'une pompe funèbre telle qu'on n'en avait pas encore vu dans notre pays. La *Minerve*, se transformant pour la circonstance en journal illustré, donna à ses lecteurs une vue de ce cortège imposant. Le Rév. M. O'Farrell fit entendre du haut de la chaire de l'Eglise St. Patrice une sublime oraison funèbre qui rappelait celles des maîtres de l'éloquence française. Après la cérémonie funèbre de l'Eglise de St. Patrice le corps fut transporté, au son mélancolique des instruments de musique militaire, dans la large nef de l'Eglise de la Paroisse de Montréal. Une nouvelle et touchante cérémonie eut lieu, et Mgr. Bourget parla lui-même avec cet accent du vrai pasteur qui lui est familier, mais qu'on ne se lasse jamais d'admirer.

Puis l'immense cortège se dirigea lentement et silencieusement vers le cimetière du Mont Royal. L'Honorable Thos. D'Arcy McGee ne possédait pas une grande réputation de politique; sa carrière avait été semée de trop d'erreurs et de trop de changements, mais voici ce qu'il laissait, pour la postérité, à sa mort:

En premier lieu et pardessus tout, une grande et belle réputation d'orateur. Nous avons déjà caractérisé son éloquence, il serait inutile de répéter ce que nous en avons dit.

En second lieu, il laissait une solide réputation d'historien. Jeune homme, McGee aimait singulièrement les voix du passé, parcequ'elles apportaient à son oreille les bruits de gloire de l'ancienne Irlande. C'est par amour pour sa patrie qu'il a étudié l'histoire, et c'est dans les mêmes sentiments qu'il l'a écrite. Son Histoire d'Irlande surtout devra lui procurer une gloire durable; c'est sans nul contredit la meilleure qui ait été publiée. On y trouve de la science, de l'ordre et de l'impartialité dans les jugements, tout cela relevé par un style soutenu et enchanteur. McGee a écrit plusieurs autres ouvrages historiques, dont voici les principaux: *Esquisses Historiques des Pionniers Irlandais en Amérique*, 1 vol. Boston 1850; *Histoire de la Réforme en Irlande* 1 vol. Boston 1852; *Histoire Catholique de l'Amérique du Nord*, 1 vol. Boston 1852; *Vie de Mgr. Maginn*, 1 vol. New-York 1856. Il publiait son histoire populaire d'Irlande en 1862, à New-York.

En troisième lieu D'Arcy McGee laissait aussi un nom comme poète. Ses Ballades Canadiennes publiées en 1858, sont de bien suaves inspirations. La poésie naissait naturellement dans son âme; il avait du barde, il avait du Thomas Moore.

Pour achever le portrait de l'Honorable Thos. D'Arcy McGee, disons qu'il n'a jamais rougi de se montrer enfant de l'Eglise Catholique, et, ce qui est encore plus consolant, ajoutons qu'il se montra particulièrement homme de foi dans les derniers temps de sa vie. Il avait eu le défaut de faire un usage immodéré de boissons enivrantes. On dit même que dans les temps de crise ses amis le gardaient quelquefois à vue, dans la crainte que des adversaires politiques ne vinsent à l'enivrer, pour priver le gouvernement d'un vote.

Il comprit ce qu'il y avait de mal dans cette habitude; une couple d'années avant sa mort, il s'en corrigea, et jamais rien ne put le faire prévariquer. En vain les médecins eux-mêmes lui dirent-ils que, pour le bien de sa santé, il avait besoin de quelques stimulants: J'ai pris ma résolution dit-il, je ne voudrais pas y manquer, même pour sauver ma vie.

Il a été fidèle à Dieu, Dieu aura été fidèle à lui donner la récompense.

L'Honorable Thomas D'Arcy McGee n'a pas eu d'enfants mâles, et les trois filles qu'il a laissées pour pleurer sa perte, se sont vues bientôt frappées d'un nouveau et terrible coup de la Providence; leur mère née Mary Theresa Caffrey, a été trouvée morte dans sa chambre, à genoux sur son prie-dieu.

Dieu visite ceux qu'il aime.

MEINER.

#### MARIAGE DU PÈRE HYACINTHE.

Le mariage du célèbre carme, longtemps révoqué en doute, et hier même démenti avec une certaine autorité, est aujourd'hui pleinement confirmé par un télégramme de Londres annonçant que le père Hyacinthe a épousé en cette ville, le 3 courant, Mme Emilie Jane Merriman, Américaine et veuve, fille de M. Amory Butterfield. Cette dame est connue à Paris pour avoir été convertie au catholicisme par le père Hyacinthe. Le mariage a été célébré dans le bureau d'enregistrement de Marylebone, l'un des endroits licenciés par le gouvernement pour la déclaration et l'inscription des mariages en vertu du système des contrats civils légalisés par le parlement.

Le Rév. doyen Stanley, sa femme et d'autres personnages de distinction assistaient à la cérémonie.

Ainsi se trouve irrévocablement consacrée la rupture du père Hyacinthe avec le Saint-Siège. Cet événement aura certainement un grand retentissement en Europe, et ne peut manquer de causer une profonde perturbation dans toute la catholicité.

HAVRE DE GRACE, Terrenouve, Déc. 9 1871.

JAS. I. FELLOWS, Ecr.—*Cher Monsieur*: Nous recevons presque journellement des ports de l'extérieur des commandes pour votre inappréciable sirop Hypophosphites, et la vente en augmente d'une manière constante. Je crois sincèrement que ce remède a fait plus de bien que tout autre, jusqu'à présent découvert, dans la guérison de la Consommation, Bronchite, Asthme, Coqueluche et autres maladies analogues. C'est le seul remède qui guérisse ces maladies en donnant de la force au système nerveux; et comme c'est aussi ce qu'on appelle une saine préparation chimique, je puis prédire que ce remède aura une plus grande circulation qu'aucun autre en existence.

Bien à vous,

W. H. THOMPSON.

—Dans un établissement de bains à quatre sous:

Un naturel de Belleville nage sur le côté, quand tout à

coup une carcasse de poulet lui arrive juste dans la bouche.

—Matin!..... fait-il sans se déconcerter.... et nourri!

## LE POÈTE PAUVRE.

—“ Prends ce morceau de pain, mais tu seras esclave ;  
Tu plieras ton épaule au joug ;  
Les larmes couleront de ta paupière cave  
Et l'ennui te suivra partout.  
Prends ce morceau de pain, ô poète au front blême,  
Prends, et dis adieu pour toujours  
A cette liberté qui fut ton bien suprême ;  
Renonce à tes douces amours :  
Au ruisseau qui gazouille à travers les vallées,  
Au blé qui dore le guéret,  
Aux nids qui dans le ciel jettent leurs voix perlées,  
Aux ombrages de la forêt !

Comment! hésites-tu ? Vainement tu me braves :  
Le temps des rêves est passé.  
Quand on est indigent a-t-on peur des entraves ?  
Seul, ici bas, l'or entassé  
Peut conduire au bonheur Les talents, la science  
Sont des biens qu'on ne compte pas :  
Le riche les supporte avec impatience  
S'il ne les brise sous ses pas.  
Courbe ton front marqué du cachet du génie  
Devant l'orgueil du parvenu ;  
Souffre sans murmurer la honte et l'avanie,  
Car au monde tu n'es venu,

Barde, que pour souffrir. Prends donc ce pain, te dis-je,  
Pour assouvir ta pâle faim.  
Ah ! ton œil se dilate et déjà le vertige  
Fait frémir ta débile main !  
Souviens-toi de ton père : il est vieux et sans force  
Pour travailler jusques au soir.  
Ta mère, je le sais, sous sa rigide écorce  
Cache l'horreur du désespoir.  
Prends ce morceau de pain et pour ta jeune femme  
Dont le chaste sein est tari,  
Et pour tes blonds enfants qui te déchirent l'âme  
De leur prière et de leur cri !

Eh bien ! pour les sauver tous ces êtres que j'aime,  
Oui, j'ai dépouillé ma fierté ;  
Je ne m'appartiens plus, je ne suis plus moi-même,  
Et j'ai vendu ma liberté !  
Le maître parle ; allons ! inclinons donc la tête  
Et laissons-là les rêves d'or.  
Devant un plus puissant je ne suis qu'une bête  
Et mon esprit n'a plus d'essor.  
Le ciel est tout d'azur, le vallon plein d'arômes,  
Les oiseaux chantent dans les airs,  
Les insectes luisants babillent dans les chaumes,  
Les ruisseaux roulent leurs flots clairs,

Poète, prends le joug, car ces flots d'harmonie,  
Pauvre enfant, ne sont plus pour toi.  
Ferme, ferme l'oreille à cette voix bénie  
Qui met la nature en émoi.  
Ici bas tout s'achète. Il n'est de jouissance  
Que pour le riche en vérité.  
Hommes, choses, tout est soumis à sa puissance,  
Tout vient servir sa volonté.  
Pour lui s'ouvre la fleur dont le parfum enivre ;  
Pour lui mûrissent les sillons ;  
Pour lui, durant l'hiver, et la neige et le givre  
Emoussent leurs froids aiguillons.

Et n'est-ce pas assez de souffrir en silence  
Les maux qui me viennent du ciel,  
Faut-il qu'à chaque instant, dans leur froide insolence,  
Les hommes m'abreuvent de fiel ?  
Ah ! si j'avais pu naître au milieu des richesses,  
Comme sont nés tant d'idiot,  
Si j'eusse eu pour berceau les genoux des duchesses,  
Des dentelles à mes maillots,  
Je n'aurais pas aimé d'amitié plus profonde  
Les êtres que j'aime aujourd'hui,  
Mais j'aurais vu comment nous apparaît le monde  
Quand on plane au-dessus de lui !

O règne du métal ! règne de la matière  
Dont se moquera l'avenir,  
Alors que nos neveux sortiront de l'ornière  
Où nous aimons à nous tenir,  
Triomphe de l'argent, âge du servilisme,  
Siècle de l'or, je te maudis !  
Tu portes sur ton front le sceau de l'égoïsme ;  
Tes yeux pervers sont alourdis ;  
Comme ces lourds oiseaux qui sortent des décombres  
Lorsque le soir est de retour,  
Tu promènes ton vol dans les épaisses ombres  
Plutôt que dans l'éclat du jour !

O mes rêves aimés ! mes croyances chéries !  
O mes ivresses d'autrefois !  
Comme les papillons des riantes prairies,  
Vous avez, à mes pauvres doigts,  
Laissez la poudre d'or de vos brillantes ailes,  
Et vous vous êtes envolés,  
Envolés pour toujours aux rives éternelles !  
Parfois mes regards désolés  
Cherchent encore au ciel la trace lumineuse  
Qui devait rester après vous ;  
Mais je ne vois plus rien, rien qu'une nuit affreuse  
Que je vais attendre à genoux !

PAMPHILE LEMAY

## L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

A la fin du seizième siècle, Antoine Baif, poète du temps et ami de Ronsard, fonda une société de beaux-esprits et de musiciens, dont le principal objet était l'étude du langage et de la prononciation. Charles et Henri prirent sous leur royale protection cette association qui périt dans les troubles de la Ligue. A part les rois il y avait dans cette société Ronsard, Desportes, Duperron, qui tous ont laissé un nom dans les premières lettres françaises.

Sous Louis XIII le projet d'une académie renaquit, en 1612 deux ans après la mort du bon roi Henri IV, quand Rivault, proposa d'établir une académie qui embrasserait toutes les sciences, excepté la théologie réservée à la Sorbonne. Vers 1630, Valentin Conrart, conseiller privé de Sa Majesté très-chrétienne, forma une société de littérateurs qui se réunissaient

à sa maison. Quatre ans plus tard, le cardinal de Richelieu prit l'académie sous sa protection toute puissante et lui donna le nom d'Académie Française. Les lettres patentes pour sa fondation furent octroyées en 1635, mais le Parlement ne consentit à les enregistrer que deux ans après leur émission. Bientôt par l'ordre du cardinal protecteur, l'Académie eut à juger le Cid et acquit une certaine importance.

Mais ce ne fut que sous Louis XIV que l'Académie obtint tout le prestige dont elle a joui depuis. Ce prince commença la bibliothèque de l'institut par un don de 600 volumes. Alors le titre d'académicien commença à être convoité par d'autres que les littérateurs. Les princes, les ducs et pairs, les cardinaux, les ministres envierent les fauteuils académiques. Aussi comment ne pas envier une place qu'illustraient le Corneille, les Racine, les Bossuet, les Fénelon et tant d'autres dans ce siècle de toutes les gloires.

Le duc de Maine, fils naturel de Louis XIV, se présenta à la mort du grand-Corneille, mais le roi ne voulut pas ratifier l'élection du prince et le frère de l'auteur du Cid fut admis au fauteuil vacant.

Quand le Maréchal de Saxe fut élu, ce guerrier plus illustre au champ de Mars que dans un athénée, écrivit sa réplique avec l'orthographe suivant : “ *Ils veule me fere de la Cadémie, cela mir et comme une bage à un chas.* ”

Olivier Patru ayant été admis, en 1640, fit un discours de réception qui parut si beau que les académiciens firent une règle pour qu'à l'avenir chaque nouveau membre remerciât en belles phrases l'Académie de l'honneur qu'elle leur conférait.

Comme toutes les anciennes institutions monarchiques, l'Académie disparut à la Révolution française, mais Napoléon Ier la rétablit ainsi que les autres académies des Inscriptions et Belles Lettres, des sciences morales, des beaux-arts, et leur donna le nom collectif d'Institut de France. Depuis, l'Académie a repris son ancienne splendeur et les principaux écrivains de la France tiennent à honneur d'être l'un des quarante immortels, malgré cette épithète d'un auteur blessé qui manqua son coup d'élection :

Ci-git Piron qui ne fut rien  
Pas même Académicien.

## FAITS DIVERS.

DÉGRADATION DU CAPITAINE CERFBEER.—C'est une triste histoire que celle du capitaine Cerfbeer. Nous l'avons raconté le 26 juin dernier d'après Edmond About; elle commençait ainsi :

C'est ce qu'on nomme un fils de famille ; son père a fait une belle fortune à Paris. Lui-même a terminé d'excellentes études, fréquenté les jeunes gens les plus honorables et les plus laborieux de sa génération. Riche, il a épousé une fille bien née et bien dotée ; depuis tantôt dix ans, il cultivait, *gentleman farmer*, une grande propriété dans le voisinage de Sarrebourg.

Lorsque le gouvernement impérial organisa la garde mobile en prévision d'une guerre à laquelle personne ne croyait, il demanda et obtint les épaulettes de capitaine. Les grades dans la garde mobile, étaient alors un moyen d'influence, et il pensait à la députation. Pris au mot par les événements, comme tant d'autres, il fut dirigé sur Phalsbourg avec la vaillante jeunesse de son arrondissement.

C'est pendant le siège de Phalsbourg, en effet, que Cerfbeer, profitant des facilités données aux assiégés pour communiquer avec leurs parents et leurs amis du dehors sous pavillon parlementaire, se rendit volontairement à l'ennemi.

Suivant la légende que j'ai recueillie sur place, dit le narrateur, les officiers allemands le supplièrent de rentrer en lui-même, de penser à son uniforme, à son devoir, à l'honneur de son nom. Peine perdue !

Cerfbeer persista ; le siège “ l'ennuyait ” ; bon gré, mal gré, il fallut le faire prisonnier. Le commandant de Phalsbourg le traduisit devant le conseil de guerre ; il fut jugé par contumace et condamné à mort. Il aurait pu échapper au châtimement en restant dans ses propriétés, situées sur le territoire de Sarrebourg, annexé à l'Allemagne ; mais il a commis l'imprudence de revenir à Paris, où il passa inaperçu, puis à Lunéville, où il a été arrêté.

Nous avons dit que la peine du capitaine Cerfbeer avait été commuée en celle de dix années de bannissement, et que le condamné devait préalablement être publiquement dégradé ; voici comment, dit la *Liberté*, il a été procédé à cette cérémonie.

A neuf heures moins 5 minutes, Cerfbeer était extrait de la prison de la rue du Cherche-Midi et amené à l'Ecole militaire dans la voiture de place portant le n. 1118, tandis que les huit autres condamnés, qui devaient en même temps que lui subir la dégradation militaire, prenaient place dans les voitures cellulaires du train des équipages.

A neuf heures dix minutes, Cerfbeer pénétra dans la cour d'honneur. C'est un grand gaillard solidement bâti, moustache blonde, tête chauve, une figure qui, au premier abord, a quelque chose de martial. Il est en uniforme de capitaine de mobiles, kôpi à trois rangs de galon, veston magnifiquement festonné, pantalon bleu clair.

Au milieu de la cour d'honneur ont été disposés en quadrilatère des détachements des principaux corps de troupes en garnison à Paris. Ce sont, dans leur ordre, un détachement d'artilleurs, les 31e, 76e, 109e, et 110e, et 106e de ligne, des cuirassiers et quelques soldats du train. Le colonel du 76e de ligne a le commandement des troupes, les condamnés pénétrèrent à tour de rôle dans le quadrilatère.

Un gendarme, flanqué de deux soldats sous les armes, amène chaque condamné à la place qui lui est assignée pour la dégradation. Cerfbeer arrive et prend place au centre du quadrilatère. En s'approchant du corps d'officiers qui entourent le colonel, il se découvre à plusieurs reprises et échange un salut. Le colonel vient se placer devant le condamné. Pendant ce temps, un sous-officier médaillé arrache les galons, tandis que l'adjudant de service lit à haute voix le dispositif du jugement et le condamnant à une peine emportant la dégradation militaire.

Quand cette triste formalité est remplie, le colonel prononce à haute voix la formule de la dégradation : “ Au nom du peuple français, Cerfbeer, vous n'êtes plus dignes de porter les armes et de servir dans les armées françaises ; nous vous dégradons. ” Un roulement de tambour indique que la dégradation a eu lieu. Reste la formalité du défilé. Les condamnés, accompagnés de gendarmes et de soldats sous les armes, se portent à l'extrême droite, et, tandis que les tambours battent aux champs et que les clairons sonnent, ils passent successivement devant le front des troupes.

Quand cette triste formalité fut remplie, on fit avancer le fiacre qui avait amené le condamné, il y monta escorté de deux agents de la sûreté et d'un garde de Paris.

DOUBLE EXÉCUTION.—Nous annonçons dernièrement, dit le *Courrier des Etats-Unis*, le sursis accordé par le gouverneur de la Caroline du Sud, à deux nègres condamnés à mort, Bill Lucas et Ned Harris. Le motif de cette mesure gubernatoriale était de ne pas mécontenter la population noire à la veille de deux importantes conventions politiques. L'opinion générale était—et c'est précisément ce que l'on voulait—que le sursis n'était que le prélude d'une commutation de peine. Erreur. Aussitôt après l'ajournement des conventions, le gouverneur, n'ayant plus besoin des électeurs nègres, a ordonné que la justice suivit son cours. En conséquence, Bill Lucas et Ned Harris ont été pendus, vendredi dernier, dans la cour de la prison de Columbia.

Le crime de Lucas était d'avoir tué d'un coup de couteau un employé de chemin de fer, nommé John Simpson, auquel il avait prêté de la poudre et du plomb, et qui refusait de les lui rendre. Lucas n'a jamais nié ce meurtre, et il aurait même révélé en prison qu'il avait déjà tué antérieurement deux autres hommes pour un motif analogue.

Quant à Harris, il était accusé d'être un des auteurs de l'assassinat d'un certain Pat Murphy, qui passait pour avoir de l'argent, et qui fut trouvé, un matin, égorgé dans son domicile. Bien qu'il n'existât aucune preuve matérielle contre le prévenu et qu'il ait jusqu'au bout protesté de son entière innocence, le jury le déclara coupable.

Vendredi, dès le matin, une foule immense, composée en majeure partie de nègres et de négresses, tous vêtus de leurs habits du dimanche, se pressaient devant la porte de la prison au point d'en rendre l'accès impossible au shérif et aux officiers. La police a eu beaucoup de peine à leur frayer un passage, et l'ordre n'a été à peu près rétabli qu'après que les plus ardents eurent réussi à pénétrer de force dans la cour où était dressé l'échafaud.

Les deux condamnés ont été amenés à 2 heures moins 20 minutes, avec un cortège d'ecclésiastiques et de femmes de leur couleur, qui chantaient des hymnes. Deux cordes étaient fixées à la potence, à 3 pieds environ l'une de l'autre. Lucas et Harris ont successivement adressé quelques mots aux spectateurs, pour leur dire qu'ils étaient prêts à mourir. Le premier a raconté l'histoire du meurtre commis par lui, en soutenant qu'il était justifiable, et le second a répété une fois de plus qu'il mourrait innocent.

Au signal donné par le shérif, la trappe s'est dérobée sous les pieds des patients qui, pendant dix minutes entières, ont été agités par des convulsions effrayantes. Leurs mouvements saccadés avaient imprimé un tel mouvement d'oscillation aux cordes auxquelles ils étaient respectivement suspendus, que les deux corps venaient fréquemment en contact. Harris avait brisé les liens qui lui retenaient les jambes et lançait des coups de pied tantôt dans le vide, tantôt sur son compagnon de gibet. Après dix minutes de cette affreuse agonie, les corps se sont immobilisés. La mort avait ses deux proies et la justice était satisfaite.

UNE NOUVELLE BORGIA.—On vient d'arrêter une dame Charlotte Lamb, résidente de Trumbull, comté de Pierce (Wisconsin), accusée d'avoir empoisonné cinq personnes.

La première de ses victimes supposées est son mari (tué le 1) mort subitement en septembre 1871, avec les symptômes habituels de l'empoisonnement.

En mai 1872, le fils de l'accusé, âgé de 10 ans, manifesta des symptômes pareils à ceux qui avaient précédé la mort de son père, et succomba en une heure de temps.

Le mois suivant ce fut une fille de la prisonnière, âgée de 8 ans, qui mourut subitement.

Dans le courant de juillet, une dame Jane Ollman étant indisposée, Mme Lamb fut s'offrir à elle comme garde-malade et lui fit boire une certaine poudre dissoute dans l'eau. Aussitôt après avoir absorbé cette potion, Mme Ollman se plaignit de violentes douleurs d'entrailles, et quelques minutes après elle avait cessé de vivre.

Enfin, peu de temps après, Mme Lamb faisait fonctions de cuisinière chez un de ses voisins, M. Royal Garland, qui un beau soir, trépassa subitement en buvant une tasse de thé.

Cette fois, les soupçons étaient sérieusement éveillés. L'estomac de Garland a été envoyé à docteur Hay, d'Hudson, pour être analysé. Les corps des quatre précédentes victimes supposées ont été exhumés et vont aussi être soumis à l'examen médical. Des recherches faites dans la résidence de la prisonnière ont amené la découverte d'une certaine quantité de strychnine et d'arsenic.

SUICIDE EXCENTRIQUE.—Le docteur Jewette, de North Haven (Maine), a couronné vendredi une longue existence d'excentricités par un suicide horriblement original. Il s'est enfermé dans son bureau, en a saturé le parquet, les murs, et les meubles de pétrole, s'est ouvert les artères fémorales des deux jambes et a mis le feu au fauteuil sur lequel il était assis. Les flammes ont bientôt été aperçues par des voisins, qui sont accourus, ont enfoncé la porte et se sont trouvés en présence du vieux docteur, couvert de sang et de brûlures, mais qui pourtant les a encore regardés avec des yeux où l'on pouvait lire le plaisir que lui causait leur stupéfaction. Arraché de l'édifice brûlant, l'excentrique personnage a expiré quelques minutes après sans avoir prononcé une parole.

BOIS OU MEURS.—Le capitaine David Ayres, ayant rencontré dimanche soir à Glen Cove un Chinois inoffensif nommé John Hay, s'est amusé à le maltraiter des pieds et des mains et finalement à lui tirer un coup de revolver dans la tête. Transporté au domicile de M. Barlow, de New-York, chez lequel il est employé, le blessé fut d'abord considéré comme perdu sans ressources. Mais postérieurement, un médecin plus habile ou plus heureux que ses confrères de la première heure, a réussi à extraire la balle, ce qui a tellement soulagé le pauvre Chinois qu'on a aujourd'hui bon espoir de le sauver.

Nous avions dit que le capitaine Ayres a commis cette tentative d'assassinat sans rime ni raison ; c'était une erreur. La vérité est qu'en rencontrant John Hay, qu'il n'avait jamais vu, il l'invita à entrer au cabaret voisin prendre un verre avec lui. Le Chinois le remercia poliment ; Ayres insista d'un ton menaçant ; Hay persista dans son refus, et c'est alors que le preux capitaine, furieux de ce qu'il considérait comme un manque d'égards—et peut-être aussi de perdre l'occasion de se faire payer à boire, fit ce que l'on sait.

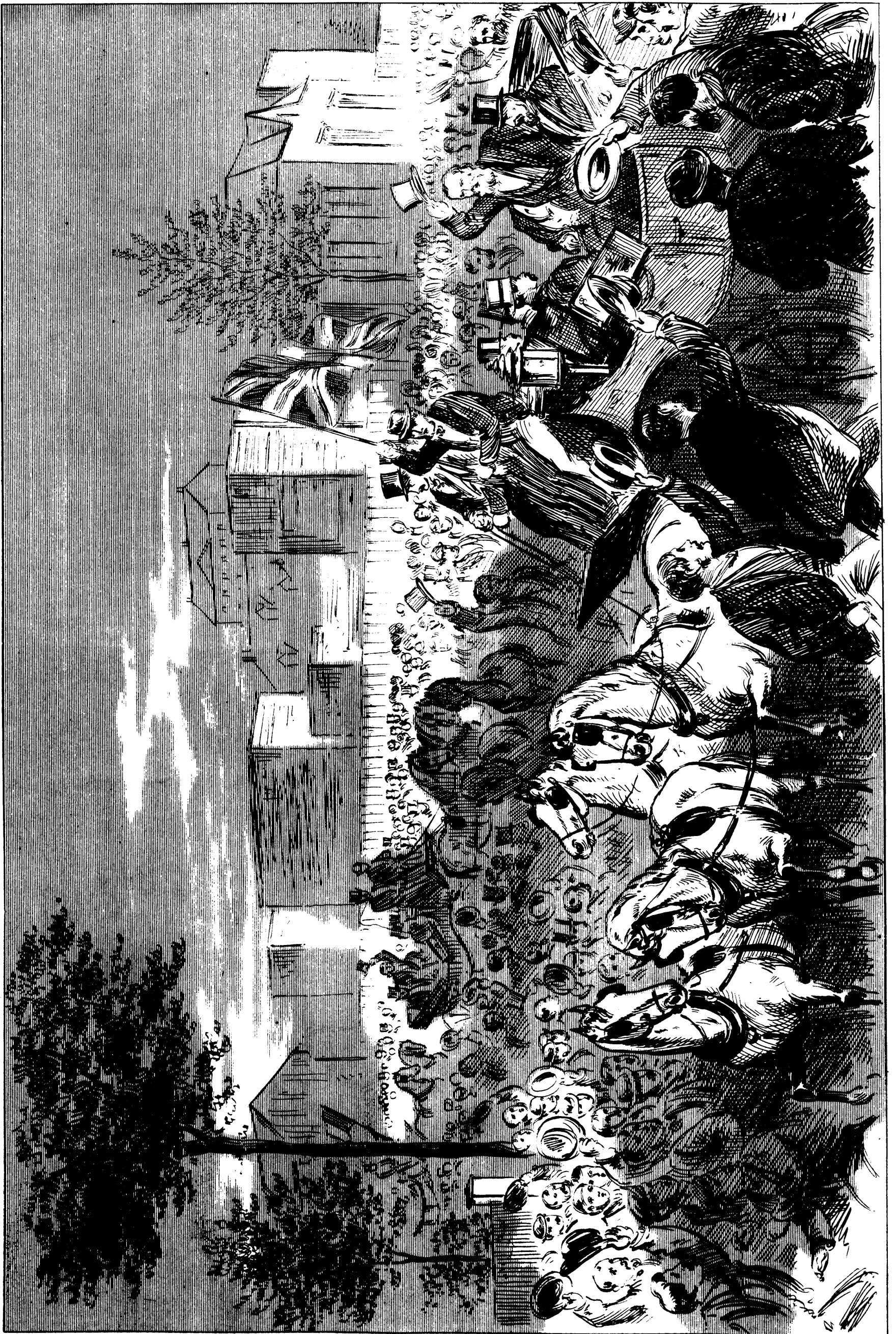
Autre rectification : ce n'est pas un coup de revolver, mais deux, que le capitaine Ayres a tirés sur le Chinois qui ne voulait pas boire ; mais la première balle a seule été à sa destination ; l'autre a traversé la main gauche du tireur lui-même, circonstance indépendante de sa volonté, mais qui n'en sera pas moins sans doute regardée comme atténuante.



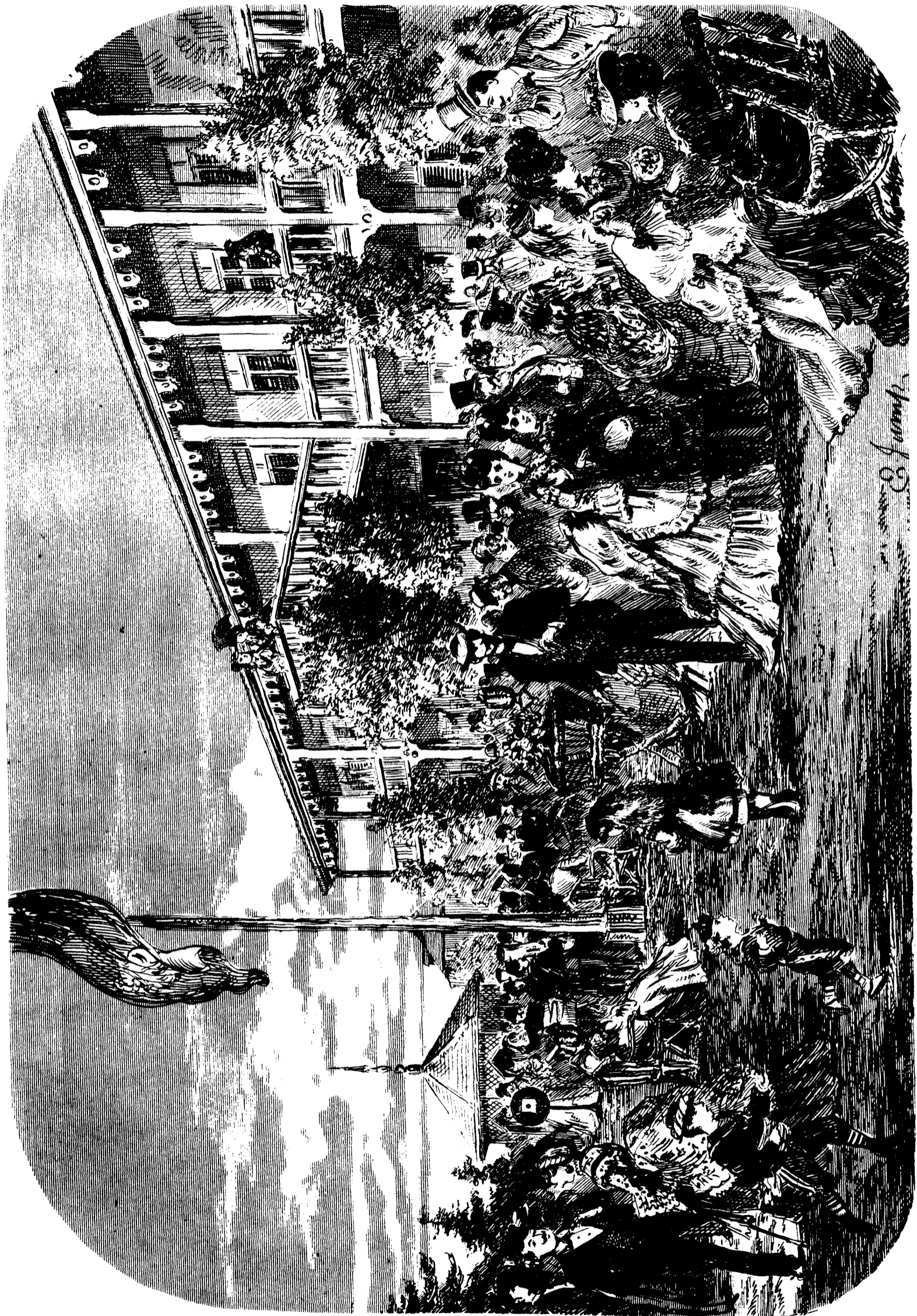
THOS. D'ARCY MCGEE.



LA BÉCASSINE.

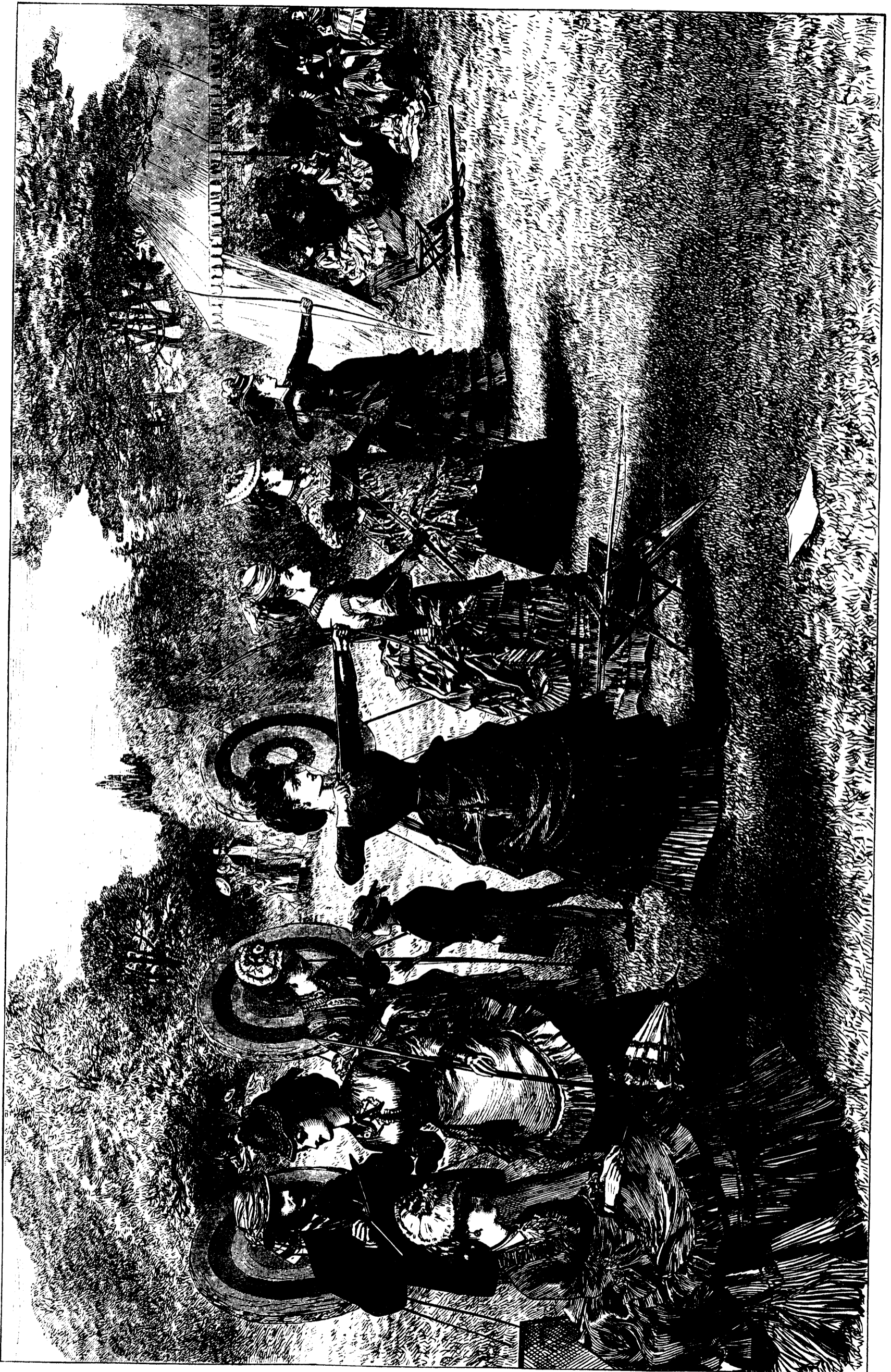


LES ELECTIONS A MONTREAL.—LES CANDIDATS VICTORIEUX SE RENCONTRANT A LA PLACE VIGER.



CAGOMA.—LA PROMENADE.





LE TIR DE L'ARC EN ANGLETERRE.

## AVIS.

Nos abonnés de Montréal sont priés de se préparer à payer l'abonnement de l'année ou du semestre courant. Notre collecteur va se présenter à leur domicile Lundi prochain et les jours suivants, dans les quartiers St. Jacques, St. Louis, Ste. Marie et Centre. Nous espérons qu'il sera payé à sa première visite, sans être obligé de revenir plusieurs fois, ce qui serait une perte de temps et pour nos abonnés et pour lui.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 12 SEPTEMBRE, 1872.

## ÇA ET LÀ.

Lord Dufferin était, jeudi dernier, à la Cour d'Appel à Québec. L'Hon. Juge-en-Chef l'a fait asseoir à côté de lui. C'était un jour de jugements, jour peu amusant pour ceux qui ne sont pas intéressés dans les causes ou qui ne se proposent pas de pratiquer devant la Cour d'Appel. Comme Lord Dufferin ne doit pas avoir cette intention, surtout après avoir vu comment le Juge-en-Chef traite les avocats, quand il est de mauvaise humeur, il n'a pas dû s'amuser. Cependant il faut avouer que l'honorable juge est toujours spirituel, même dans ses moments de mauvaise humeur.

Le *Journal de Québec* avait, la semaine dernière, un article qui a fait une certaine sensation. Après avoir parlé de la force des deux partis qui vont se disputer le pouvoir, il dit que quelles que soient les espérances ou les chances de succès de l'un ou de l'autre, il faut que nos hommes publics tâchent de s'entendre et de grouper nos forces nationales afin de résister aux prétentions du Haut-Canada.

L'*Événement* répond que ce n'est pas le Bas-Canada, mais le ministère que l'opposition du Haut-Canada menace et il croit que nous ne serons pas plus en danger avec l'opposition qu'avec le parti conservateur.

Pour nous, nous serions assez porté à dire que l'union de nos hommes publics au moins sur certaines questions est nécessaire au Bas-Canada et qu'il leur faudra bien être d'accord sur ces questions malgré eux. Qu'ils s'appellent conservateurs ou libéraux, les hommes du Haut-Canada sont pleins d'énergie et d'ambition et nous ne pouvons lutter contre eux qu'avec beaucoup d'efforts et de patriotisme.

Les évêques d'Ottawa et de St. Hyacinthe et M. le Grand Vicaire Cazeau de Québec ont écrit des lettres de condoléance à Sir Georges au sujet de sa dernière défaite à Montréal. Ils regrettent vivement cette défaite et font des vœux pour que Sir Georges recouvre la santé et soit encore en état de s'occuper d'affaires publiques.

La santé de Sir Georges préoccupe beaucoup l'opinion publique depuis quelque temps; ses amis et même ses adversaires espèrent qu'il triomphera de la maladie qui le fait souffrir.

Quelqu'un qui a voté contre Sir Georges disait, l'autre jour: je voudrais voir MM. Dorion et Holton au pouvoir, mais je regretterais que Sir Georges fût hors de la Chambre, je désire qu'il soit chef de l'opposition pendant quelque temps.

Le jour de la votation à Montréal, deux citoyens d'Ottawa se trouvaient à la fermeture des polls vis-à-vis du comité général de M. Jetté, attendant avec anxiété le résultat de la votation et désirant beaucoup voir M. Jetté, l'heureux candidat.

A cinq heures la grande nouvelle fut annoncée et des discours eurent lieu.

—Quand donc va paraître votre M. Jetté? dit l'un d'eux à F. X. A... qui était là, je ne l'ai jamais vu, j'ai hâte de le voir.

—Ah! dit M. F. X. A... il est bien facile à reconnaître, c'est un homme de six pieds et deux pouces avec une grande barbe et des épaules immenses.

Juste à ce moment, M. Jetté commençait à parler pour remercier ses électeurs.

Notre homme d'Ottawa qui le voyait depuis quelques minutes mais ne l'entendait pas, à cause du bruit, finit par s'impacienter.

—Ah! ça, mais quand va-t-il finir ce petit maigre là qu'on le voie enfin ce M. Jetté.

La *Minerve* prétend qu'en donnant à l'opposition tous les indépendants le Gouvernement aurait encore une majorité de 34 voix. C'est aussi la manière de voir de plusieurs autres journaux conservateurs.

## NOTRE-DAME DE LOURDES.

La confiance en Notre-Dame de Lourdes augmente tous les jours en France avec les miracles qui se multiplient de manière à convaincre les plus incrédules. Depuis six mois les pèlerinages à Lourdes ont pris des proportions gigantesques. Des cantons, des villages et des villes presque entières y vont

en procession. On calcule que depuis le mois de mai cent mille personnes sont allées visiter l'endroit célèbre où la Sainte-Vierge est apparue à Bernadette, un grand nombre par pure dévotion, beaucoup pour y trouver la santé du corps ou de l'âme. Les miracles racontés par M. de Laserre dans le livre qu'il a publié, ne peuvent être mis en doute, quelques personnes ont même offert de parier n'importe quelle somme que le tribunal le moins bien disposé, le moins crédule ne pourrait faire autrement que d'admettre la vérité des choses racontées par M. de Laserre. Un M. Artus a offert de parier 10,000 francs et d'en passer même par la décision de juges pris dans l'Institut de France. Son pari n'a pas été accepté.

## LE CATHOLICISME EN ANGLETERRE.

Chaque jour quelque incident, soit dans les Chambres, soit au dehors, permet de constater l'affaiblissement des préjugés qui, en Angleterre, ont dominé durant des siècles la politique contre l'église et les institutions catholiques. A mesure que s'effacent ces préjugés, qui faisaient la seule force du protestantisme anglican, les pensées et les aspirations se tournent vers le catholicisme.

L. O. DAVID.

## REVUE ÉTRANGÈRE.

On ne s'est occupé que d'une chose, la semaine dernière, savoir: l'entrevue des trois souverains. On ne sait pas encore ce qui s'est passé dans cette réunion des empereurs de Russie, de Prusse et d'Autriche, mais on ne manque pas de dire que ces *grosses gens* ne se sont pas dérangés pour rien et le gouvernement anglais a lui-même jugé à propos de s'enquérir si cette réunion n'avait pas un caractère politique. M. Odo Russell a eu à ce sujet une entrevue d'une heure avec l'empereur Guillaume. La réception faite à Berlin aux empereurs de Russie et d'Autriche a été brillante. Ce pauvre François-Joseph! il semble que le peuple prussien ait voulu lui faire oublier le souvenir de Sadowa en l'écrasant de fleurs.

Le tribunal de Genève a terminé ses travaux; on dit qu'il a accordé aux Etats-Unis \$30,000,000 de dommages payables en neuf ans avec intérêt de sept par cent, mais cette nouvelle n'a pas été confirmée.

Des troubles ont eu lieu à Nîmes dans le département du Gard. La populace jeta des pierres sur les soldats qui parvinrent enfin à réprimer le désordre, après avoir arrêté 58 émeutiers.

Il est rumeur que Mlle Nellie Grant va se marier avec M. Duvergier de Hauranne, auteur des ouvrages sur les Institutions des Etats-Unis, et fils du célèbre historien du Gouvernement Parlementaire en France.

On dit que Mlle Nathalie Dosne, nièce du président Thiers, va épouser M. John Stuyvesant Kruger, de New-York.

## RENCONTRE DES CANDIDATS VICTORIEUX A LA PLACE VIGER.

Notre gravure représente la scène qui s'offrait aux regards des milliers de spectateurs, lorsque le soir du 28 août dernier, les deux candidats victorieux se rencontraient à la Place Viger. L'enthousiasme de la foule qui accompagnait les deux élus, éclatait en cris d'exaltation. La procession se forma des deux côtés, l'un venant de l'est, et l'autre de l'ouest, et montant la rue St. Denis, parcourut les rues de la ville jusque sur les neuf heures du soir.

## CACOUNA.

Qui ne connaît Cacouna, ses bords, ses paysages grandioses; ses promenades incomparables, les dépenses qu'on y fait, les toilettes qu'on y étale, les jolies femmes qui vont y chercher la santé et reviennent avec le rhume. Tout cela a été dit tant de fois qu'il est inutile de le répéter.

Cacouna est, comme on sait situé sur la rive nord sud du fleuve St. Laurent à quarante lieues environ de Québec.

## LE TIR DE L'ARC.

Il fut un temps où l'arc était la principale arme de guerre, et une arme dangereuse, aujourd'hui ce n'est plus qu'un agréable passe-temps pour les dames et demoiselles anglaises qui croient sans doute que cet exercice leur apprendra à mieux lancer les flèches de l'amour.

## NOUVELLES GÉNÉRALES.

Une dépêche d'Ottawa dit qu'on a offert la place de greffier de la Chambre des Communes au député de Lévis, M. Blanchet.

MM. Blake et McKenzie se sont retirés du cabinet local d'Ontario pour se consacrer uniquement à leurs devoirs de députés fédéraux.

On dit que M. Scott succédera à M. Blake comme premier ministre et M. Wood à M. McKenzie comme Trésorier.

Le député de Welland, M. Street, est mort vendredi dernier.

Sir John A. Macdonald, MM. Tupper et Tilley sont en route pour Québec où ils viennent conférer avec le Gouverneur Général.

Il y a eu réunions du Conseil Privé, à Ottawa, mais rien de ce qui s'y est passé n'a transpiré.

Le *Citizen* dit que la présence de Sir Georges E. Cartier n'est pas requise à Ottawa, toutes les affaires de son département étant en ordre.

L'Hon. M. Wm. McDougall se présente dans Bruce Sud, en opposition à M. Wells, candidat réformiste, pour remplir la vacance créée dans la Chambre locale par la résignation de l'hon. M. Blake.

## EN REVENANT DES NOCES.

## 3ème BALLADE EN PROSE.

## I.

Je reviens des noces; parlons-en si vous voulez. La mariée était brune et belle, habillée dans le dernier goût; lorsque son futur, qui est aujourd'hui le présent, lui a offert la main pour monter en voiture, elle a rougi, c'est de rigueur, mais cet accès de timidité a fait la plus agréable impression sur les assistants parmi lesquels on comptait des grands-pères et des grands-mères, des oncles et des tantes, de vieilles filles et de vieux garçons, des jeunes filles belles aussi et magnifiquement parées et de jolis garçons qui se marieront bien vite, s'ils n'y prennent garde.

## II.

Je reviens des noces; parlons-en, si vous voulez. Ainsi parla le grand-père: Je me suis marié à dix-huit ans! il y a longtemps de cela; car je viens d'entrer dans ma soixante-quinzième année. Je souhaite au mari de ma petite fille le bonheur que j'ai trouvé moi-même en ménage. Pourtant je vous le dis entre nous, la vieille était diablement volontaire; puis elle aimait, elle aime encore un peu trop la toilette.....!

## III.

Je reviens des noces; parlons-en, si vous voulez. Ainsi parla une des grands-mères: je me suis mariée à seize ans; il y a longtemps de cela, car je viens d'entrer dans ma soixante-seizième année. Je souhaite à ma petite fille le bonheur que j'ai trouvé moi-même en ménage. Pourtant, mon vieux était parfois très-insupportable. Il fumait comme une locomotive, il aimait à prendre sa petite goutte..... c'est égal! mariez vous!

## IV.

Je reviens des noces; parlons-en, si vous voulez. Ainsi parla une vieille tante: lorsque l'oncle de la mariée vint me demander en mariage, un refus des plus formels lui fut opposé par mon père qui n'aimait point le prétendant, mais le polisson avait donné dans l'œil à ma mère qui se chargea d'arranger les choses et le résultat..... vous le connaissez.... ce que femme veut, Dieu le veut.

## V.

Je reviens des noces; parlons-en, si vous voulez. Ainsi parla une vieille fille: mon Dieu! il arrive des malheurs tous les jours! Si j'avais voulu, je serais mariée il y a une belle-lurette! mais je déteste les hommes! Je hais leurs caprices, leurs mauvaises habitudes, etc., etc. La pauvre enfant qui se marie aujourd'hui dira peut-être comme moi dans quelques mois.

## VI.

Je reviens des noces; parlons-en, si vous voulez. Ainsi parla un vieux garçon: Ce pauvre George, le voilà donc enterré; non..... marié! cet automne quand je donnerai mon *snack* (souper) aux huitres, il arrivera timidement vers huit heures et sera forcé de partir à neuf heures et demie parce que sa femme sera malade. Nous a-t-il amusé pourtant avec ses chansons et ses calembours, et puis il ne partait plus..... "We won't go home till the morning." Hélas! Hélas! *Sic transit gloria mundi!*

## VII.

Je reviens des noces; parlons-en, si vous voulez. Ainsi parla une jeune fille: Lorsque George (le marié) me faisait la cour, je ne m'étais point gênée pour lui dire qu'il a une déplorable manière de s'habiller. Aujourd'hui même il a l'air d'un mannequin de tailleur. Pauvre Amanda! la voilà embarquée!!..... Viens! je crois que j'ai, dans mon tiroir, deux ou trois des lettres incendiaires que George m'écrivait l'an dernier. Dans une couple de mois, je les montrerai à Amanda.

## VIII.

En revenant des noces, voilà ce que j'ai entendu dire,..... et bien d'autres choses encore!

E. B. DE ST. AUBIN.

Ottawa le 2 Septembre, 1872.

## SOUVENIR DE LA FONDATION DE LA VILLE DE JOLIETTE.

Plusieurs de nos lecteurs ignorent peut-être la date précise où fut fondée notre ville. Ils nous sauront gré de la leur indiquer et de mettre sous leurs yeux quelques particularités peu connues généralement. Quant à ceux qui connaissent l'histoire de Joliette, ils la reliront sans doute avec plaisir.

Ce fut en 1824 que feu l'hon. Barthélemy Joliette quitta le village de l'Assomption, où il exerçait la profession de notaire, pour venir fonder cette ville qu'il appela "Village d'Industrie."

A cette époque, l'emplacement de Joliette n'était qu'une forêt épaisse, dans laquelle on ne pénétrait qu'avec beaucoup de difficultés. Pour toute route il y avait le seul tracé du chemin *banal*. M. Joliette fit donc abattre les premiers arbres et défricher l'endroit où est bâti le grand moulin, appartenant aujourd'hui à MM. DeLanauzière et Guilmer. Il fit construire une petite maison, encore existante, pour retirer les ouvriers. M. Joliette s'était rendu pour la première fois, à pied, en compagnie d'une autre personne.

Il y avait alors un moulin en opération à 3 milles de la ville, à l'endroit appelé "Vieux moulin." Cet établissement servait à trois ou quatre habitants de la Côte de la Visitation, qui y portaient, de temps à autre, sur leur tête, un minot de grain. Pour s'y rendre, il fallait cotoyer la rivière d'un bout à l'autre.

La paroisse de St. Charles-Borromée formait partie du grand St. Paul; et c'est là qu'on allait, tous les dimanches, en autant que les circonstances le permettaient—entendre la sainte messe et assister aux cérémonies de l'Eglise. Mais le mauvais état des chemins empêchait souvent de se rendre à l'église. M. Joliette et ses amis, comprenant qu'il fallait un signe de ralliement pour ces chrétiens généreux, qui avaient voulu partager sa fortune, fit élever une croix sur l'emplacement, faisant l'encoignure des rues St. Charles et de l'Etang, d'abord; cette croix fut ensuite transportée sur l'emplacement du Collège, et ensuite dans le cimetière actuel. C'est dans ces lieux que les fidèles, ne pouvant se rendre à l'église paroissiale, allaient prier et se reposer des soucis du monde en méditant les choses éternelles.

Dix-huit ans plus tard, en 1842, le village d'Industrie avait

pris de l'essor ; des voies de communication nombreuses s'étaient établies. On pouvait se rendre en carrosse—de l'Industrie à St. Paul, l'Assomption, St. Jacques, St. Thomas, Ste. Elizabeth, St. Ambroise. Beaucoup d'habitants des paroisses voisines y venaient apporter leur produit et y faire leurs emplettes. La population du village et des campagnes s'était considérablement accrue. M. Joliette sachant qu'on ne pouvait jeter les bases d'un établissement durable sans procurer aux habitants tous les moyens de faire leur salut, entreprit de construire une église, qui serait dédiée à St. Charles Borromée. M. Joliette, étant un homme d'action et de sacrifice, et ne se laissant jamais rebuter, eut la consolation de voir un joli petit temple s'élever au milieu de son établissement, et les travaux commencés le premier mai 1842, avancèrent avec une telle rapidité que le premier novembre suivant, il fut possible de dire la messe dans l'église où tous vont chaque dimanche.

Cet édifice avait coûté à M. Joliette près de 16 mille piastres. Environ huit cents piastres furent fournies par les habitants en ouvrages, en matériaux et en journées. Il est juste de dire cependant que quelques membres de la famille de M. Joliette avaient fait de nobles et généreux sacrifices pour cette construction.

La petite chapelle de Bonsecours, qui sert de desserte, est la première construction érigée sur la terre de l'Eglise. Ce fut en 1848 que quelques personnes pieuses concurrent l'idée d'élever un petit temple à Notre Dame Auxiliatrice. Bientôt leur projet fut réalisé, et l'on vit apparaître, au milieu des broussailles, Bonsecours, qui devint bientôt un pèlerinage célèbre comme l'attestent les *ex-voto* suspendus aux murs de la chapelle.

Vers 1835, un petit marché fut bâti près du canal du moulin. C'est là que jusqu'en 1850, les cultivateurs allaient vendre leur produit chaque samedi. Tout le monde se rappelle encore cet endroit bas, sale, boueux, et où l'on enfonçait jusqu'aux genoux. Vers cette époque, on résolut de transporter le marché ailleurs. Les uns voulaient le mettre où il est actuellement, et d'autres sur l'emplacement occupé aujourd'hui par M. S. Clements. Et de fait il exista un marché à cet endroit, et connu sous le nom de "Marché de French." Mais le haut de la ville finit bientôt par l'emporter.

Quatre ans après la construction de l'église, l'Hon. M. Joliette, toujours animé des meilleurs sentiments et désirant l'avancement moral de ses concitoyens, entreprit d'établir une maison où les enfants viendraient puiser une éducation saine et élevée. Ce fut donc en 1846, qu'il jeta les bases du collège, qui, à l'autonomie, put recevoir quelques élèves. L'année suivante, la direction du collège Joliette fut confiée aux Clercs de St. Viateur, les RR. PP. Champagneur, Fayard et Chrétien, qui sont les fondateurs de cette communauté en Canada.

En 1848, l'Hon. M. Joliette, qui avait doté son village de tous les établissements religieux, s'occupa alors du progrès matériel.

Joliette était isolée de tous les grands centres. Du fleuve, on ne pouvait y arriver qu'après avoir parcouru cinq longues lieues en voiture. On était alors obligé d'aller chercher à Lavaltrie, les marchandises achetées à Montréal. En été, ce mode de transport était très coûteux et très désagréable. M. Joliette sentait que sa ville ne pouvait marcher à grands pas dans la voie du progrès, tant que des communications plus faciles ne la relieraient pas aux grands centres. Après des efforts nombreux et des sacrifices de tout genre, il fit incorporer la "Compagnie de Chemin de Fer du St. Laurent et du village d'Industrie." A l'œuvre nuit et jour, il eut le bonheur de voir ses travaux marcher avec rapidité, et dans l'automne de 1849, le premier sifflet d'une locomotive se fit entendre sur les bords de la rivière de l'Assomption.

C'est de cette époque que le progrès de Joliette prit son essor. En peu d'années, la population se tripla. Le commerce augmenta à vue d'œil. Six ans plus tard, on voyait accourir de toutes parts, des chercheurs de fortune. Des magasins de ville furent ouverts, et bientôt le village d'Industrie devint le fournisseur de tout le commerce des paroisses environnantes. L'attraction fut si grande qu'à peine il resta quelques bons magasins dans quelques campagnes près de Joliette.

Quand M. Joliette, peu de temps après son arrivée ici, visita le haut de la rivière, on découvrit les restes d'une cabane et quelques fragments d'une croix qui avait été plantée à l'endroit où se termine la cour actuelle du Collège. Un solitaire du nom de Jean-Baptiste Houle, d'origine Espagnole, et mieux connu sous le nom de vieux *Baptiste*, avait habité longtemps dans ces lieux, ne vivant que de pêche et de chasse et de quelques provisions, que lui apportaient les personnes qui traversaient ces contrées sauvages. Le vieux *Baptiste* disait à ceux qui le voyaient que "cette place deviendrait prospère." Le vieux *Baptiste* est mort à St. Paul, chez un nommé Beaudry, qui l'avait retiré de sa cabane.—*Gazette de Joliette*.

#### UN MEURTRE HORRIBLE.

On lit dans le *Courrier de la Campagne* :

La banlieue de Rheims a été le théâtre d'un meurtre qui a profondément indigné et ému la population. Le crime avait en effet été commis dans des circonstances et avec des détails tels que la raison se refuse à en admettre la possibilité.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir et dont nous garantissons entièrement l'exactitude.

Un garçon boucher nommé Garel (Pierre-Auguste), âgé de 24 ans, né à Rois, (Seine-et-Marne), se livrait, depuis longtemps déjà, à la paresse et à la débauche. Il avait successivement quitté divers établissements dans lesquels il était employé et, depuis plusieurs mois, il vivait en état de vagabondage. Il était sans domicile fixe.

Durant quelque temps, ce vilain sujet avait cohabité avec une fille de mœurs plus que légères, Lucie Morel ; mais celle-ci, en présence de la résolution prise par Garel de ne point travailler, et sans doute aussi par suite de quelques mauvais traitements, se sépara de lui et prit un autre amant. Garel en ressentit une colère qui devint bientôt un ressentiment terrible, bestial, et il conçut dès lors le dessein de tuer la fille Morel.

On va voir par quel fatal hasard une autre malheureuse succomba.

Hier, vers une heure, Garel rencontra, dans le quartier St.-Rémi, une tisseuse nommée Sidonie Cauchy, avec laquelle il avait déjà eu des relations. Ils sortirent ensemble de la ville et s'engagèrent dans la vieille route de Châlons, actuellement chemin de traverse de Taisy. Durant quelque temps, des moissonneurs les aperçurent allant et venant, stationnant derrière des meules, puis ils les perdirent de vue.

Or, voici ce qui se passait entre Garel et la fille Cauchy.

Celle-ci qui ne connaissait pas Lucie Morel, était néanmoins

prise pour confidente par Garel qui lui faisait part de son ressentiment, de sa colère, de ses désirs, de ses desseins.

—Mais, disait la fille Cauchy, si ta maîtresse t'a quitté, c'est que, probablement tu la maltraitais et qu'elle ne pouvait t'entretenir, puisque tu ne travaillais pas.

—Alors, tu la soutiens, répliquait Garel ; prends garde ; j'en ai assez ; si tu continues à prendre son parti, je t'assomme.

La malheureuse, ne prenant pas ces menaces au sérieux, maintint ses idées premières.

Garel prit sur la route une forte pierre qu'il mit dans la poche de son pantalon.

Les interlocuteurs se trouvaient alors au lieu dit la *Croix d'Argent*, Garel s'assit sur le revers de la route, la fille Cauchy en fit autant. La conversation continua quelques instants.

Tout à coup, Garel, exaspéré de ne pouvoir ramener Sidonie Cauchy à sa manière de voir, saisit la pierre qu'il avait dans sa poche et en asséna un coup terrible sur la tête de la malheureuse, qui roula à terre.

C'est alors que se passa une scène horrible, effroyable, indéchiffrable, devant l'exécution de laquelle un sauvage eût reculé !

Garel, prenant un petit couteau serpelette, en enfonça la lame dans le cou de sa victime, et, avec l'adresse et l'expérience que lui donnait sa profession, parvint à détacher complètement la tête du tronc.

La colonne vertébrale restait ; Garel eut l'affreux sang froid de soulever le cadavre, de le mettre en travers sur son genou et de rompre d'un seul coup les vertèbres qui faisaient résistance.

Ce n'est pas tout encore ; la rage de ce monstre n'était pas suffisamment assouvi ; il découvre sa victime et lui ouvre les entrailles ; puis, après avoir mis la tête dans cette épouvantable plaie, il s'éloigne.

Garel se dirigea vers l'auberge de *Essillard*, distance de cinq à six cents mètres.

Il entre et demande successivement pour vingt centimes d'eau de vie et de la bière. Une jeune femme se trouvait seule en ce moment au cabaret ; elle n'ose lui refuser, bien qu'il soit couvert de sang. Mais le maître de l'établissement, M. Evrard, survient et demande des explications.

L'assassin, sans manifester aucune émotion, avoue qu'il vient de "tuer une femme, et qu'il lui a coupé la tête, etc." Il demande qu'on le mène à Rheims, où il veut se rendre à la police.

Un habitant de la rue des Carmes, le sieur Lempereur, se trouvait là ; il offre de conduire Garel. Ils partent.

Sans doute le meurtrier eut un instant l'idée de s'échapper, car, à cent ou cent cinquante mètres de l'auberge, il bouscula son conducteur et tomba à terre. Mais M. Lempereur le maintint et put enfin le remettre entre les mains de l'autorité.

Dans la soirée, Garel a été conduit sur le lieu du meurtre. Il a tout avoué, tout raconté, tout décrit avec un cynisme incroyable. Il a été reconduit ensuite à la prison.

A un moment donné, interpellé par la foule, il se retourne vers elle et s'écrie :

"Qu'est-ce que ça vous f... ? c'est pas votre affaire, à vous."

Voilà l'homme, ou plutôt la brute.

Le cadavre de la victime a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

La fille Cauchy, âgée de vingt ans, était née au Cateau.

#### CHOSSES ET AUTRES.

—Avis aux communards :

Ils feront bien de "choisir leurs curés" quand ils voudront insulter le clergé, et de ne pas s'adresser à M. le curé de S....

En effet, le digne ecclésiastique, insulté avant hier au milieu du pont d'Argenteuil par un socialiste du cru, et se trouvant dans le cas de légitime défense, lui a administré une paire de soufflets avec une telle conviction que le "pauvre propriétaire" en a roulé à trois pas.

—Mon ami, lui a dit ensuite avec douceur M. le curé de S..., voyant que le démocrate se préparait à récider, ne recommencez pas... je me trouverais, bien malgré moi, dans la dure nécessité de vous jeter à l'eau.

Le communard, touché par ces divers arguments, s'est replié en bon ordre.

L'autre soir, Z...., arrive à son cercle, tout rouge, les yeux injectés de sang, en proie à la plus vive agitation.

—Mon Dieu ! lui dit un ami, dans quel état vous voilà ! Que vous est-il donc arrivé ?

—Imaginez-vous que je viens de rencontrer sur les boulevards un banquier qui a filé à Bruxelles, il y a deux ou trois ans, en m'emportant cinquante mille francs. Je l'ai apostrophé, le traitant de voleur et d'escroc....

—Et il s'est fâché ?

—Au contraire. Il a souri.... Oh ! c'est un homme qui prend bien les choses !

Malgré la façon dont ils sont éconduits partout, messieurs les sujets de l'empereur Guillaume n'en continuent pas moins à frapper à toutes les portes en mendiant un emploi.

Dernièrement, l'un d'eux s'adressait pour la dixième fois à un commerçant chez lequel il était avant la guerre.

—J'ai besoin de travailler ! répétait-il d'une voix lamentable.

—Comment ! s'écria le commerçant impatient, vous êtes encore dans six de nos départements, et vous avez le front de nous demander de l'occupation !

Celui qui a dit que "les petites filles" n'étaient pas autre chose que des "petites femmes" était un homme bien renseigné.

Le comte et la comtesse de \*\*\* sont séparés judiciairement. Ils ont un amour de fillette de sept ans, qui est élevée par la grand'mère. Une fois par semaine, Cécile (c'est le nom de l'enfant) va faire, à tour de rôle, une visite à son père et à sa mère.

Elle revenait l'autre jour de faire sa visite hebdomadaire.

—Cécile, lui dit sa grand'mère, qui préfères-tu de ton père ou de ta mère ?

Vois-tu, grand'mère, quand je suis avec maman, je lui dis que c'est elle que j'aime le mieux ; et puis, quand je suis avec père, je lui dis que c'est lui... mais, entre nous, je les aime autant l'un que l'autre... et c'est toi que je préfère.

Une anecdote charmante sur le concert donné à la cour de Constantinople par un pianiste de mérite, M. Léopold de Mayer. La voici racontée par M. de Mayer :

Ce n'est pas chose facile que de faire de la musique dans le sérail. On vous fait venir à huit heures du matin pour jouer à trois heures, il faut que vous soyez en grand uniforme ; vous attendez sept heures dans une très-belle galerie où il est défendu de s'asseoir. De temps en temps on vient vous dire ce qui se

passé chez Sa Hautesse. Sa Hautesse vient de se lever. .... Il faut vous prosterner à ce mot. Plus tard on vient vous dire : Sa Hautesse va se mettre au bain—vous vous prosternez encore—Sa Hautesse s'habille—vous vous reprosternez—Sa Hautesse prend le café et vous vous reprosternez encore à chacun de ces avis très détaillés et toujours plus respectueusement.

Enfin, on vous apporte votre piano ; on en a ôté les pieds par égard pour le parquet de la galerie, mosaïque précieuse des bois les plus rares. L'immense piano à queue est posé sur cinq *Turcs* ! Les malheureux sont là à genoux, accroupis, écrasés par cette masse énorme ;—mais, dites-vous, je ne peux pas jouer sur un piano à cinq *Turcs*. On croit alors que vous hésitez parce que l'instrument n'est pas d'aplomb. On prend un coussin, on le met sous les genoux du plus petit des *Turcs* ; quand le piano est ainsi calé, on vous propose de jouer : on n'imagine pas qu'un sentiment d'humanité vous arrête. Vous êtes obligé d'expliquer cette délicatesse de la civilisation et cela est très long.

Enfin, on remet à votre piano ses pieds véritables ; le sultan paraît ; après toutes sortes de salamalects, on vous ordonne de jouer... vous demandez une chaise : pas de chaise. On ne s'assoit jamais devant *Sa Hautesse*.

*Fantaisie rimée*—Voici une fantaisie rimée par *Paris-Journal* :

Vous vous battez les flancs, ô race anecdo *Thiers*,  
Pour nourrir des Français, la race gazet *Thiers*  
Depuis qu'ayant laissé ses foudres au ves *Thiers*,  
Jusqu'à Trouville a lui l'immortel monsieur *Thiers*,

Parlez-nous du passé... hélas ! C'était *Thiers*,  
Peignez-nous l'ennemi marchant, la tête al *Thiers*,  
Emargeant ses succès sur la corte rou *Thiers*,  
Et de nos vieux drapeaux, à Metz, faisant li *Thiers* ! !

Puis Paris, devenant une vaste ra *Thiers*,  
Avec Assi pour roi, la Prusse pour por *Thiers* !

Montrez-nous, de nos jours, l'assemblée chipo *Thiers*,  
Des ministres chiens-loups l'astuce carot *Thiers*,  
Les amans valeureux fuyant par la gout *Thiers*,  
Et *Thiers* à Gambetta ouvrant s' taba *Thiers*,

Si parmi tout cela, vous découvrez ma *Thiers*.  
A prouver que la France, en se levant en *Thiers*,  
Pourra, jusqu'à Strasbourg, reculer sa fron *Thiers*,  
J'épouse du Jocky l'illustre bouque *Thiers* ! !

SEUR STANISLAS.—Le récit des abus qui se commettent dans l'asile des aliénés de Bloomingdale, révélés par le reporter qui s'était introduit dans la place en simulant la folie, a causé une vive impression dans le public, et dix pensionnaires de cet établissement viennent d'en être retirés coup sur coup par leurs parents ou amis, au grand détriment du directeur, qui fait en moyenne un bénéfice de \$6 par semaine sur chacun de ses patients.

La Cour suprême, présidée par le juge Leonard, est en ce moment saisie d'un cas très curieux. Il s'agit d'une demoiselle Rosa McCabe, religieuse sous le nom de sœur Marie-Stanislas, qui est enfermée depuis 15 mois dans l'asile des lunatiques, et qui, affirmant ses amis, n'est pas et n'a jamais été folle. Amenée devant la Cour en vertu d'un writ d'*habeas corpus* ; sœur Stanislas a conté elle-même son histoire avec beaucoup de clarté et de simplicité, répondant avec sang-froid et à propos aux nombreuses questions—parfois peu convenables—que lui posait l'avocat McKeon, chargé de soutenir qu'elle est folle.

Les faits révélés par sœur Stanislas sont-ils vrais, ou n'existent-ils que dans son imagination ? Voilà la question à laquelle tous ceux qui ont entendu le récit de la sœur seraient bien embarrassés de répondre. En tous cas, si ses griefs sont imaginaires, on ne saurait trop admirer la logique et la précision avec lesquelles la fantaisie d'un être soi-disant privé de raison peut bâtir un roman mille fois plus naturel et mieux agencé que ceux des auteurs les plus en renom.

Voici en résumé le récit de sœur Stanislas : Elle était religieuse dans un couvent et dans une ville que nous croyons inutile de nommer, quand l'évêque de la localité s'éprit pour elle de désirs charnels et, ayant vu repousser ses obsessions, répandit adroitement, dans la crainte d'être dénoncé le bruit que sœur Stanislas avait perdu l'esprit et la fit expulser du couvent. Elle vint à New-York chez une de ses parentes qui, secrètement prévenue par les soins de l'évêque, la mena sous un prétexte mensonger dans l'asile de Bloomingdale. Là, sœur Stanislas fut bien traitée jusqu'au jour où ayant rapporté au docteur un acte de brutalité commis par la surveillante sur une des malades, elle fut prise en grippe par cette surveillante et journellement rouée de coups. Sœur Stanislas est connue d'un évêque—pas celui dont il est question plus haut—qui, s'il avait su son incarcération sous prétexte de folie, aurait immédiatement, pense-t-elle, demandé son élargissement. Mais, malgré tous ses efforts et toutes ses prières, il ne lui a pas été permis, pendant tout le temps de sa détention, de lui faire parvenir une seule lettre.

Comme nous l'avons dit, l'avocat McKeon représente les personnes qui ont intérêt à faire passer sœur Stanislas pour folle, et pour arriver à son but il n'a pas épargné à cette religieuse des questions qu'on n'adresse habituellement qu'aux filles perdues, et qui avaient évidemment pour but de la troubler. Mais il n'est pas arrivé à ses fins, et malgré toute son habileté il n'a pas pu faire dire à la soi-disant aliénée ce qu'il n'aurait pas été convenable de dire.—S'il faut absolument entrer dans de tels détails, lui a-t-elle répondu, je le ferai en particulier devant un magistrat, jamais en public.

L'avocat McKeon est allé si loin une fois, que M. Townsend, défenseur de sœur Stanislas, lui a dit :

—Vous êtes catholique, M. McKeon, et vous devez comprendre qu'il est des secrets qu'il faut respecter.

—Tout ça, c'est du *humbung* ! a répliqué McKeon.

—Si monsieur est catholique, a ajouté doucement la sœur, c'est, je pense, ce qu'on appelle un catholique nominal.

Telle est toute la vengeance qu'elle a tirée des questions impertinentes de l'avocat de M. Stokes.

On sait que les récoltes sont magnifiques, cette année, en France. Voici, recueilli à la campagne, à une lieue à peine du Havre, de la bouche même d'un de nos bons *villageois*, un mot que n'eût pas dédaigné Sardou :

—Eh bien ! père Lecoq disait-on à un riche fermier, vous ne vous plaindrez pas de la récolte, j'espère cette année.

—Hum !... ça encore son mauvais côté, voyez-vous.. j'manquons de bras !

N'est-ce pas que l'adage latin a raison : *Nemo suū sorte contentus*.

## JEAN BART.

Suite.

Brighen emmena les deux mousses pour les rapatrier plus tard, et le chirurgien regagna son pays natal. Jean Bart s'arrêta quelques jours à Saint-Malo, puis se dirigea sur Dunkerque. Quant à Forbin, nous savons qu'il était homme de cour avant tout. En mettant pied à terre sur le sol français, son premier soin fut de prendre la poste pour courir à Versailles et rendre compte de sa conduite.

Il s'avait qu'une enquête avait lieu pendant sa captivité, et il craignit d'avoir été desservi auprès du roi. Mais tout le contraire avait eu lieu. La flotte marchande, sauvée par l'intrépidité de son escorte, avait rendu bon témoignage des deux officiers de la marine royale, et le ministre de la marine complimenta le chevalier et le présenta au roi Louis XIV.

Loin de le mal accueillir, Louis XIV lui fit raconter les détails de la bataille et ce qui l'avait suivie, puis il lui annonça gracieusement qu'une gratification serait accordée aux deux valeureux marins.

Là ne devaient pas se borner les faveurs royales : Jean Bart et Forbin furent promus capitaines de vaisseau en récompense de leur belle conduite.

Jean Bart, cependant, était rentré sans bruit à Dunkerque. Il savait que l'opinion publique n'est pas toujours favorable aux vaincus. Mais, à Dunkerque comme à Versailles, l'effet contraire s'était produit, et le glorieux marin fut reçu avec enthousiasme par ses compatriotes. Ce fut au milieu des fêtes de son retour qu'il apprit la nouvelle d'une gratification royale et de sa nomination de capitaine.

Cela se passait vers la fin de juin 1689. Le 13 octobre suivant, il épousait, non plus cette fois une simple ouvrière, mais bien une jeune fille appartenant à l'une des premières familles de Dunkerque, dont les parents se succédaient depuis longtemps dans l'échevinage de la ville et tenaient le premier rang dans le pays.

Elle se nommait Jacqueline-Marie Tugge et était âgée de vingt-six ans.

Jacqueline devait donner onze enfants au valeureux capitaine qui avait été père deux fois pendant son premier mariage, et partager avec le héros les honneurs d'une tombe devenue historique.

A quel sentiment avait obéi l'illustre marin en associant à sa destinée une seconde épouse ? Nous ne savons, mais il est plus que probable que Jacqueline éprouvait pour le héros populaire un amour mêlé d'orgueil.

Quoi qu'il en soit, la jeune et belle patricienne, en épousant la gloire du marin, n'eût peut-être pas été fâchée de ne pas devenir en même temps la belle-mère d'un jeune gars, hardi compagnon déjà, en grand renom dans les équipages de son père, mais un peu rude, et très-peu fait au belles manières du beau monde dunkerquois.

Cornil était à cette époque un grand garçon de douze ans, dont Jean Bart était fier comme de son image. L'illustre homme de mer le conduisait partout et ne trouvait pas que son fils, malgré ses larges mains et son langage accentué, fût déplacé dans la meilleure société de la ville.

Il fut donc assez désagréablement surpris en voyant que sa jeune femme traitait Cornil avec un peu de froideur, et le regardait du haut de ses dédains de patricienne. Dans les premiers jours de son mariage, il se contenta, pour maintenir l'équilibre, de témoigner à son fils un peu plus de bienveillante tendresse ; mais voyant que Jacqueline semblait agir de parti pris, il lui dit un jour :

—Que pensez-vous de mon Cornil, madame ?

—Ce que tout le monde en pense, ce que vous en pensez vous-même, répondit la jeune femme ; c'est un enfant qui promet de porter dignement le glorieux nom de son père.

—Vous le trouvez peut-être rude... à peine dégrossi ?...

—Il est vrai qu'il est plus à sa place sur le pont d'un navire que dans la société que nous voyons.

—J'attendais cet aveu, madame ! fit Jean Bart avec une sorte de sévérité brusque. Il me semble que vous ne songez pas assez que Cornil est mon fils. J'ai cru voir que vous le traitiez avec un dédain marqué. J'ai dû m'imaginer d'abord que vous agissiez ainsi par timidité ; mais aujourd'hui on devine de l'indifférence, quelque chose de pire même. Vous êtes jeune, madame, vous avez besoin d'être bien dirigée ; essayez donc de traiter mon Cornil comme moi-même, et soyez sa vraie mère. Ce enfant-là ne peut que vous inspirer de l'orgueil : il est déjà digne du nom qu'il porte !

A notre époque d'insoumission, la jeune femme n'eût pas manqué de rire de ce conseil ; mais Jacqueline vivait dans un temps où les femmes n'avaient point encore de volontés, et, autant par amour pour son mari que par devoir, elle prit à l'égard de Cornil des sentiments tout maternels.

Cela ne suffit point à Jean Bart. Il avait sermonné sa femme, il devait une leçon à son fils.

—Cornil, lui dit-il, celle à qui je viens de donner notre nom est ta mère. Avec l'obéissance et le respect, tu lui donneras ta tendresse filiale. C'est ma volonté formelle. Fais en sorte que je ne sois jamais dans la nécessité de te répéter ce conseil.

Des deux côtés, le conseil fut entendu et religieusement suivi. Aucune ombre n'assombrit jamais le nouveau ménage du marin.

La seconde lune de miel ne dura guère plus que la première. Dès le 19 décembre suivant, quoique capitaine dans la marine royale, Jean Bart, sous prétexte de croisière, fit une course extrêmement heureuse dans la mer du Nord, théâtre de ses premiers exploits, et rentra pour le 1er janvier 1690 avec un navire hollandais capturé.

En 1690, Tourville, revenant d'Irlande, avait déjà battu les Anglais, quand il reçut l'ordre de marcher contre les Anglais et les Hollandais réunis. Un puissant armement avait eu lieu à Brest, et tous les ports de France avaient fourni leur contingent de bâtiments et d'hommes à l'illustre lieutenant général des armées navales.

Jean Bart, comme capitaine de vaisseau, était arrivé de Dunkerque avec l'*Alcyon*, de quarante canons et de deux cent vingt hommes d'équipage. Il avait à prendre une revanche, et il comptait la trouver belle.

A la tête de soixante-dix-huit vaisseaux de guerre, d'une vingtaine de brûlots et de quelques bâtiments plus petits, Tourville quitta Brest le 23 juin 1690 et gagna les côtes d'Angleterre. Le 4 juillet, il signalait les flottes alliées, qui se préparaient, de leur côté, à une affaire décisive.

A la suite du conseil tenu à bord du vaisseau amiral, Tourville demanda un homme assez hardi pour aller en reconnaissance.

—J'irai, dit Jean Bart ; c'est une affaire personnelle.

À la nuit, il se déguisa, sauta dans une barque, mit des filets

de pêche en évidence, et s'en alla donner dans la flotte ennemie.

—Qui vive ? lui cria-t-on.

—Pêcheur ! répondit l'intrépide capitaine.

Et il passa avec indifférence, tourna les flottes alliées, compta les navires, s'assura de leurs positions respectives et revint rendre compte de sa périlleuse mission.

L'ennemi était fort, monté sur des vaisseaux de premier rang et disposé en bel ordre. Les Hollandais, les premiers marins du monde à cette époque, formaient l'avant-garde.

On se trouvait à la hauteur de l'île de Wight. Le 10 juillet, au lever du soleil, tout était prêt pour le combat ; Tourville fit avancer ses bâtiments en ordre de bataille et commença le feu. Comme à l'ordinaire, Jean Bart, insensé de courage, fit des prodiges. Les Hollandais furent écrasés après une résistance héroïque que n'imitèrent pas les Anglais, qui se retirèrent pour éviter le même sort. La victoire nous coûta du monde, mais ce fut une grande victoire navale après laquelle les alliés n'osèrent plus, de quelque temps, se montrer devant Tourville.

Jean Bart, immédiatement après ce combat où il s'était couvert de gloire, revint sur son navire à Dunkerque pour embrasser le nouveau-né de son second mariage, et faire payer les dragées de baptême aux négociants hollandais.

Il s'en alla, en effet, croiser sur les côtes de Hollande, détruisit huit de leurs bâtiments, prit deux navires anglais au retour et rejoignit la flotte à Brest.

Une si prodigieuse activité paraît incroyable. A peine arrivé à Brest, Jean Bart part en détachement vers les côtes d'Irlande, accomplit sa mission et revient à Brest, où l'attend un nouvel ordre de départ pour la mer du Nord.

Le gouvernement du roi avait acheté à Hambourg deux cargaisons de poudre, d'armes et de métaux. Les deux navires, enfermés dans l'Elbe, n'osaient sortir de peur d'être capturés par les Hollandais.

Jean Bart fut désigné pour aller les prendre et les ramener sous sa protection.

Arrivé à Hambourg, l'illustre corsaire apprend que le chargement n'est pas terminé. Pour passer le temps, il va croiser dans ces parages et rançonne pour quarante-cinq mille écus des baleiniers hollandais qui, une fois libres, vinrent sonner l'alarme dans leur pays.

Une escadre de guerre mit immédiatement à la voile pour barrer la route à l'aventureux capitaine, mais Jean Bart passa sans tirer un coup de canon et ramena les navires confiés à sa garde.

A la campagne suivante, nous le retrouvons encore à Brest, sous les ordres de Tourville ; mais comme rien de nouveau n'arrivait, il obtint de retourner à Dunkerque. Cette ville et tout notre littoral du nord étaient fortement inquiétés par les ennemis. La guerre d'aventures était surtout son fait ; le repos pesait au brillant guerrier des mers. Une fois rentré dans sa ville, il proposa de créer une escadre volante qui fatiguerait incessamment l'ennemi, ravagerait ses côtes et anéantirait son commerce. Lui et Forbin plaident chaudement en faveur de cette proposition, qui fut enfin adoptée.

—Voilà qui est bien, dit à Jean Bart l'intendant de marine, il ne reste plus qu'à passer. Le port est hermétiquement bloqué par les vaisseaux de la Hollande et de l'Angleterre.

—C'est notre affaire, répondit fièrement Jean Bart, on passera !

Quand les bâtiments de son escadre furent prêts, Jean Bart emmena sur la dune le chevalier Forbin et les autres capitaines pour leur montrer un intervalle d'une demi-encablure qui existait entre un anglais et un hollandais.

—Voilà la porte ouverte ! leur dit-il en étendant la main. Nous partons cette nuit, je prends la tête de l'escadre, et vous ferez ce que vous me verrez faire.

Les petites frégates se tinrent surnoisement endormies tout le jour au fond du port et ne commencèrent à s'animer qu'à la nuit tombante. Quant les ténèbres furent venues, elles partirent à la file sans un cri d'homme, sans lumière. Jean-Bart tenait la tête ; il s'enfonça comme un coin dans l'intervalle de la flotte de blocus et lâcha poliment ses deux bordées au passage. Forbin, qui venait immédiatement après, en fit autant, puis les autres. Si bien que, surpris par cette soudaine attaque, les Anglo-Hollandais crurent à une affaire sérieuse et sonnèrent le branle-bas.

Pendant ce temps, l'escadre de Jean Bart s'esquivait lestement au large sans même être poursuivie.

Cette course de quelques semaines dut venger les prisonniers de Plymouth. L'escadre volante prit quatre anglais richement chargés, en brûla quatre-vingts autres, ravagea les côtes d'Angleterre, incendia deux cents maisons aux environs de Newcastle et ramena pour un demi-million de prises, valeur énorme pour l'époque.

## VI.

Les *Mémoires* du chevalier de Forbin n'ont pas réussi à enlever à Jean Bart la grande et glorieuse part de ces expéditions. Le chevalier a prêché pour son saint, l'histoire a fait justice de ses prétentions jalouses.

Les deux capitaines repartirent encore ensemble pour le Nord avec un troisième bâtiment. La petite escadre était, comme toujours, aux ordres de Jean Bart. Les aventureux navigateurs arrivèrent dans un port de Norvège, après avoir capturé des hollandais en route. Là, Jean Bart descendit à terre et se rendit dans un cabaret bien connu des étrangers qui fréquentaient ces parages.

En même temps que lui, arrivait un capitaine anglais dont les deux gros navires étaient dans le port. C'était donc un ennemi, et, de plus, un ennemi aux troussees de Jean Bart, qu'il ne connaissait pas.

L'Anglais buvait à une table voisine et regardait de ses deux yeux le marin inconnu, qui parlait l'anglais avec facilité. Il n'avait jamais vu cet homme à la stature colossale, aux formes puissantes, à la voix impérative, et demanda à quelle nation il appartenait.

—C'est Jean Bart, lui répondit l'hôte.

—Vous êtes sûr ?

—Parfaitement ; vous pouvez le lui demander à lui-même.

L'Anglais alla sans façon s'attabler auprès du Français et sollicita l'honneur de trinquer avec lui.

—Soit ! répondit Jean Bart ; ici, à Berghen, dans un lieu public, en un pays neutre, il n'y a pas d'ennemis.

—Vous êtes Français ?

—Comme vous êtes Anglais, capitaine.

—Enfin !

—Enfin quoi ?

—C'est vous que je cherche.

—Tout est bien, puisque vous m'avez trouvé.

—Mais ce n'est pas seulement pour boire avec vous....

—Je comprends.... un Anglais !

—Il faut que je me batte avec vous.

—Vous serez servi à souhait, capitaine. J'attends des munitions ; quand j'en aurai reçu, je reprendrai la mer, et alors je serai à votre disposition. A notre prochaine affaire, capitaine ! ajouta Jean Bart en tendant son verre.

Les munitions furent embarquées le lendemain, et ce dernier fit prévenir l'Anglais que tel jour et à telle heure il sortirait du port ; qu'une fois sorti, il acceptait le combat et regardait la proposition comme sérieuse.

L'Anglais fit répondre que dans les eaux d'un pays neutre, il fallait vivre en amitié. Le combat aurait lieu en pleine mer, et le brave Jean Bart ne perdait rien pour attendre. Le message se terminait par une invitation à déjeuner pour le lendemain.

Jean Bart répondit à son tour que le déjeuner de deux ennemis qui se rencontraient devait se composer de coups de canon et de coups de sabre.

Mais le chevaleresque Anglais insista, envoya message sur message, et décida son adversaire à accepter la proposition.

Jean Bart monta à bord de l'Anglais et déjeuna comme s'il eût été sur son propre navire, but un verre d'eau-de-vie après le repas, fuma tranquillement sa pipe, puis, serrant la main de son hôte :

—Merci, et au revoir, dit-il ; il est l'heure de partir.

L'Anglais laissa venir sur sa figure un mauvais sourire et répondit, en se haussant avec orgueil :

—Vous êtes mon prisonnier !

Jean Bart le regarda dans les yeux sans répondre.

L'Anglais, sans s'émouvoir, continua :

—J'avais promis de vous prendre et de vous amener en Angleterre.

—Tonnerre de bombe ! je ne suis pas ton prisonnier et tu vas bien le voir ! éclata le terrible Dunkerquois en s'emparant d'une mèche allumée. Ton vaisseau va sauter !

Et résolument il se dirigea, mèche en main, vers un baril de poudre qu'il avait aperçu sur le pont.

—A moi, mes gars ! s'écria-t-il en étendant le bras.

Cette menace contint l'équipage anglais. Les loups de mer français, entendant l'appel de leur chef, sautent dans les chaloupes, montent à l'abordage sur le vaisseau anglais et taillent les traitres en pièces.

Le capitaine anglais fut épargné, mais il fut emmené à Brest sur son vaisseau prisonnier.

—Nous sommes en pays neutre, voulut-il objecter.

—Il n'y a pas de pays neutre pour les traitres, répondit Jean Bart. Ton autre navire est libre, mais toi, je te tiens et je te garde !

Ces expéditions si rapides et si fructueuses ne faisaient apparemment pas l'affaire de M. Patoulet, intendant de la marine à Dunkerque. M. Patoulet s'était plaint de Jean Bart et du chevalier de Forbin en termes graves ; il avait fait appuyer ses dénonciations, et le ministre de la marine, pour avoir raison de ces volontaires de la mer, leur intima l'ordre d'arriver à Versailles et de rendre compte au roi de leur conduite.

Si Forbin trembla pour son crédit, Jean Bart eut peur comme un enfant. Le roi de France était fâché !

Le chevalier voulait emmener son chef avec lui.

—Non pas, non pas, répondit le héros tout ahuri. Versailles est un pays que je ne connais pas. L'ordre du ministre ne donne pas de jour : prenez donc les devants, chevalier ; faites pour nous deux et pour le mieux. J'irai à petites journées, je me tiendrai coi dans Paris et n'en sortirai qu'à l'heure où vous aurez bien plaidé notre cause.

Ainsi fut fait.

Le ministre Pontchartrain n'était pas aussi furieux qu'on l'avait dit. Il interrogea le chevalier, reçut avec plaisir sa justification et le conduisit à l'audience du roi.

Sa Majesté Louis XIV aimait les hommes hors ligne, et complimenta le chevalier de Forbin en quelques paroles gracieuses.

L'heureux capitaine s'inclina profondément pour remercier.

—Mais, dit Louis XIV, avec vous j'avais mandé Jean Bart ?

—Il est à Paris, sire, répondit le ministre, et il aura l'honneur d'être présenté demain à Votre Majesté.

Si Jean Bart avait eu peur à Dunkerque, il se sentit complètement rassuré quand il apprit que le roi avait souri. Soit qu'il eût mal compris les ordres du ministre, soit qu'il se crût assez grand garçon pour faire seul sa visite à Sa Majesté, il se rendit au château sans se recommander, sans se faire accompagner de personne.

Depuis deux jours, tous les courtisans étaient en belle humeur. Le chevalier de Forbin qui les connaissait tous, leur avait raconté qu'il amenait un ours à Versailles, et que cet ours était capable des plus jolis tours.

Et tout le monde attendait l'ours du chevalier de Forbin.

C'était en hiver et le jour arrivait tard. Comme il faisait nuit encore, une espèce de géant, ayant des pieds marins d'un coudée, des membres d'hercule, des vêtements sans nom connu, se présenta dans les antichambres de Versailles.

Un officier des gardes vint lui demander ce qu'il attendait.

—Le roi ! répondit le colosse. Sa Majesté m'a dit de venir.

—Il est de bonne heure....

—C'est bon, j'attendrai.

—Attendez tant qu'il vous plaira, mais soyez assis.

Le géant obéit ; mais il n'avait pas l'habitude, paraît-il, de se maintenir longtemps dans cette position, car il se leva au bout de cinq minutes, tira de sa poche une pipe énorme et un sac à tabac. Il bourra sa pipe lentement et avec art et la mit dans ses dents ; puis, posant une tranche d'amadou sur une pierre à fusil, il battit le briquet avec une sérénité héroïque.

Le même officier revint auprès de l'inconnu, cette fois avec un air de hauteur visible.

—A bas la pipe, ou retirez-vous, monsieur !

(A continuer.)

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

## NAISSANCES.

A St. Jérôme, le 3 courant, la Dame de J. B. Lef. Villemure, Ecr., N. P., et agent de l'*Opinion Publique*, a mis au monde un fils.

A Ste. Ursule, le 7 Septembre courant, la Dame de M. T. Lefebvre Ecr., marchand, un fils.

A Southbridge, Mass, le 12 Août, Mme. J. B. Plante, une fille.

## DÉCÈS.

En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 26 ans, Dame Emélie Lefebvre, épouse de M. Octave Tourangeau, typographe.

A Manchester, N. H., "Squog Village," le 3 courant, à l'âge de 11 mois et 17 jours, Marie-Sara-Bella-Rose-Georgiana, enfant de D. G. E. Mercier.

A Southbridge, Mass, le 18 Août, Marie-Louise-Delia-Harpin, épouse de J. B. Plante.

CHOSSES ET AUTRES.

Jean Verdier et Francisque Bataille sont deux joueurs de billard hors ligne, mais point modestes.

L'un et l'autre se vantaient dernièrement, dans une brasserie du quartier de Bercy, de n'avoir jamais rencontré de rival sérieux. Ils se défièrent et, sans plus tarder, engagèrent entre eux une partie monstrueuse dont tous les clients de l'endroit devinrent bientôt les témoins et les juges.

Cette partie dura quatre heures et se termina à l'avantage de Francisque qui, semblait ce soir-là avoir ensorcelé les billes. Elles carambolaient toutes seules, selon l'expression de son malheureux adversaire, que le dépit avait fini par aveugler tout à fait, à ce point qu'il manqua de touche à son dernier coup.

Devant une telle maladresse commise par un maître, les assistants, irrespectueux élatèrent de rire.

Verdier, que la rage et la honte rendaient cramois, rugit alors et fit un bond pour s'élaner sur les profanes; mais ceux-ci ne jugeant pas à propos d'affronter sa colère, s'éclipsèrent prudemment en un clin d'œil.

Tournant aussitôt toute sa fureur contre son vainqueur, qui venait, en quelques instants, de tenir sa vieille réputation, Verdier, saisissant une chaise, la brisa sur la tête de l'infortuné Francisque, qui s'affaissa mourant sur le plancher.

Puis il sortit de sa poche un énorme couteau qu'il s'enfonça jusqu'au manche dans la poitrine.

Une demi-heure plus tard, ajoute le *Corvaire*, malgré les secours d'un médecin, ces deux hommes n'étaient que deux cadavres.

On connaît le nouvel arrêté de police qui interdit aux propriétaires de poules de les laisser vaguer dans la rue. La femme Rigal ne s'est pas contentée de l'étreindre; elle s'est fait faire, en outre, un procès-verbal pour outrage à l'agent qui lui a déclaré contravention, et la voici en police correctionnelle.

Elle a, du reste, bien fait tout ce qu'il fallait pour s'attirer une mauvaise affaire, ainsi qu'on va le voir.

Les époux Rigal sont charbonniers, et, comme presque tous les charbonniers, ils ont des poules plutôt dans la charbonnerie plutôt que dans une autre profession? c'est ce qui n'a jamais été expliqué.

Enfin, qu'ils aient des poules si cela leur plaît, mais qu'ils ne les laissent pas courir dehors, puisque c'est défendu.

J'étais passé à deux heures devant la boutique du charbonnier, dit un agent, et voyant ses poules devant sa porte, j'avais dit à la femme de les faire rentrer. Je repasse deux heures après, les poules étaient encore dehors. Alors je déclare contravention au sieur Rigal; il me répond que ça ne me regarde pas, vu que je ne suis pas du quartier. C'est pour avoir de l'avancement que vous faites ça me dit-il; quant à la femme, elle me traite de c..... et me dit que ça ne me porterait pas bonheur.

M. le Président.—Eh bien, femme Rigal! voilà un agent qui exécute les ordres qu'on lui a donnés. Un arrêté est rendu par M. le préfet de police; l'agent vous avertit une première fois d'avoir à l'observer. Il repasse, vous n'aviez tenu aucun compte de son avertissement; alors il vous déclare contravention; votre mari lui fait cette stupide réflexion, que c'est pour avoir de l'avancement, quand il vous avait prévenus!..... vous, vous lui adressez un mot injurieux.....

La prévenue.—Monsieur, j'ai cru qu'il ne l'avait pas entendu. (Rires.)

M. le Président.—Ah! alors vous l'avez dit?

La prévenue.—Monsieur, ça n'était pas à lui; c'était au fruitier, mon voisin, que je disais tout bas: "Encore un c... comme vous."

M. le Président.—Oui, ce qu'il y a de plus clair, c'est que le mot s'adressait à deux à la fois; si vous trouvez que c'est une excuse.....

Le Tribunal, qui ne l'a pas cru, a condamné la charbonnière à six jours de prison.

LEGGO & Co.,  
LEGGOTYPISTES,  
ELECTROTYPISTES,  
STEREOTYPISTES,  
GRAVEURS,  
CHROMO ET  
PHOTO-LITHOGRAPHES,  
PHOTOGRAPHES ET  
IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes }  
Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. } MONTREAL.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

H. C. BOSSÉ, marchand à commission et marchand de bois,  
No. 8, Rue St. Pierre,  
Québec. 3-29h

A. PILON & CIE.,  
381 1/2 RUE STE. CATHERINE,

Enseigne de la Boule Verte,  
VIENNENT de recevoir leur assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, avec une grande variété de modes. Cet assortiment défie toute compétition. 3-24m

BONNE NOUVELLE.



NOUS, Soussignés, venons d'ouvrir un magasin de MARCHAND TAILLEUR, sur un haut pied, et sollicitons respectueusement une visite de nos nombreux amis et du public en général. Notre assortiment en fait de Draps, Tweeds, Flanelles, etc., etc., est le plus complet.

Ouvrages et coupes, garantis.  
GRÜNDLER & LEBLANC,  
No. 246 RUE ST. JOSEPH. 3-34 m



AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées, "Soumission pour Bureau de Poste, Montréal," seront reçues à ce Bureau jusqu'à lundi, le 9 septembre prochain, à midi pour la construction et l'achèvement d'un nouveau bureau de Poste, à Montréal.

On peut voir les plans et devis au Bureau de H. M. Perrault, Ecr., Architecte, Montréal, lundi, le 26 courant, et les jours suivants.

On devra annexer à chaque soumission les signatures de deux personnes solvables et responsables, donnant des garanties pour l'accomplissement du contrat.

Le Département ne s'oblige pas à recevoir la soumission la moins chère ou telle et telle soumission.

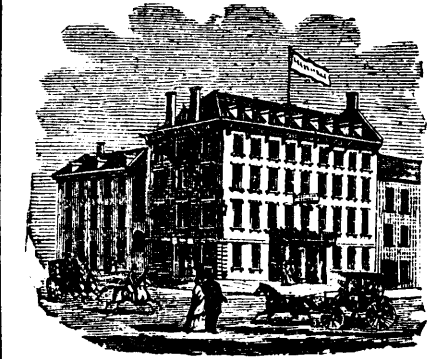
F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }  
Ottawa, 14 d'Août 1872. } 3-34 o

Le temps pour recevoir les soumissions ci-dessus a été prolongé jusqu'à LUNDI, à midi, le SEIZIEME jour de Septembre prochain.

Signé F. BRAUN,  
Ottawa, 5 Sept. 1872. Secrétaire. 3-37c

HOTEL DU CANADA,  
17 et 19, Rue St. Gabriel,  
MONTREAL.



CET HOTEL de première classe, situé au centre de la ville, a été entièrement renouvelé et garni avec tout le luxe moderne.

Des Omnibus se rendent aux stations de chemins de fer et aux bateaux à vapeur.

A. BÉLIVEAU,  
Propriétaire. 3-28 p

COURS ELEMENTAIRE  
DE  
BOTANIQUE  
ET  
FLORE DU CANADA  
A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION  
PAR  
L'ABBÉ J. MOYEN,  
PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU  
COLLÈGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches.  
Prix: Cartonné, \$1.20.—\$12.00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.)  
Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de *l'Opinion Publique*, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-24 tf.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.  
Ottawa, 29 Août 1872.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
Com' ssaire des Douanes. tf

LIBRAIRIE NOUVELLE  
ALPHONSE DOUTRE ET CIE.,  
(Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.)  
MONTREAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en  
ROMANS, DROIT, MÉDECINE, MUSIQUE, &c.

Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude. 3-5m

LE SOUSSIGNÉ OFFRE EN VENTE:  
GLACIÈRES ET SABOTIÈRES améliorées, COUVERTS en fil de fer: aussi un assortiment de CORNICHERS et ORNEMENTS DE BÉDAUX.

L. A. SURVEYER,  
524, Rue Craig, Montréal. 3-23zd

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE,  
ALFRED LABARRAQUE & CIE.

QUINIUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable: de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinium Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:  
DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liquor Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le maniement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:— Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:  
BRONCHITES  
CATARRHE DE LA VESSIE  
RHUMES  
TOUX OPINIÂTRE  
IRRITATION DE POITRINE  
COQUELUCHE.

EN LOTIONS:— Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU  
DEMANGEAISONS  
MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:— Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS  
CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:  
DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES  
DYSPEPSIE  
PYROSI  
AIGREURS  
DIGESTIONS DIFFICILES  
CRAMPES D'ESTOMAC  
CONSTIPATION  
COLIQUES  
DIARRHÉE  
DYSSENTERIE  
CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de POUDE ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.  
PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:  
DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec 3-14 m

USINES À METAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud.

Bureau et Manufacture  
No. 536 à 542, RUE CRAIG,  
MONTREAL,  
77 Rue St. Jacques.

CHARLES GARTH,  
JAMES MATTINSON,  
H. W. GARTH. 3-22 zx

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.

Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.  
R. DEZIEL,  
131, Rue St. Joseph. 3-22zx

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur  
HENRY R. GRAY  
PHARMACIEN,  
144 Rue St. Laurent,  
MONTREAL. 3-25zx

(Établi en 1859.)

O. DESMARAIS,  
PHOTOGRAPHE,  
Coin des rues Craig et St. Laurent,  
MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20zx

F. X. BEAUCHAMP,

(Successeur de D. Smilie.)

BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE

PIERRES PRECIEUSES.

134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER—134  
MONTREAL. 2-45zx

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an.  
PAR NUMERO..... 10 Centimes.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centimes par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.  
AGENCE GENERALE:  
1—COTE DE LA PLACE D'ARMES—1  
BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:  
319—RUE ST. ANTOINE—319

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada,  
Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année  
Aux États-Unis..... 3.50  
Par numéro..... 7 Centimes  
Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES.....10 Centimes la ligne pour chaque insertion.  
Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.  
On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!  
Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à *l'Opinion Publique* ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.